

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 - Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
 - Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Éconopéan-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1398. — 54^e volume (25)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 20 Décembre 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s'valeurs mobilières			
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1918 5 décemb...	5 468	319	28.733	2 557	2.035	1 183			5 1/2
1918 12 décemb...	5 471	320	29 028	2.338	1 969	1 210			5
1918 19 décemb...	5.473	319	29.271	2.452	2.004	1.217			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1 696	146	2 364	1 180	939	63			4
1918 15 novemb...	3.188	27	21 818	12 880	26 428	20			5
1918 23 novemb...	2 886	25	22 382	12 765	26 183	19			5
1918 30 novemb...	2.886	25	23.262	13.354	27.667	10			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 29 juillet...	1 004	»	197	1 055	841	»			3
1918 27 novemb...	1 896	»	1.650	3 567	2 525	»			5
1918 4 décemb...	1 900	»	1.676	3 815	2.440	»			5
1918 11 décemb...	1.944	»	1.688	3 825	2.398	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1918 30 septemb...	264	4	563	111	79	19			5
1918 31 octob...	269	4	594	102	78	21			5
1918 30 novemb...	262	4	616	94	82	21			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170			4 1/2
1918 16 novemb...	2.228	642	3 216	1.102	722	381			4 1/2
1918 23 novemb...	2.228	645	3 224	1.082	725	377			4 1/2
1918 30 novemb...	2.228	646	3.234	1.104	769	369			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1918 23 novemb...	1.460	17	2.272	199	502	298			4 1/2
1918 30 novemb...	1.466	17	2 273	139	490	303			4 1/2
1918 7 décemb...	1.454	17	2.252	152	460	299			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3 086	245	586	471			5 1/2
1918 10 septemb...	818	77	7 224	1.372	774	554			5
1918 20 septemb...	818	77	8 328	1.368	764	598			5
1918 30 septemb...	818	77	8 555	1.372	793	711			5
NORVÈGE — Banque de Norvège									
1914 31 juillet...	61	2	173	20	109	6			5
1918 31 août...	172	2	537	108	150	8			6
1918 30 septemb...	171	1	561	75	162	8			6
1918 31 octob...	171	1	577	91	236	8			6
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49			5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49			5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	111	296	53			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4 358	698	1.049	518			5 1/2
1917 14 octob...	3.456	413	16 107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octob...	3.456	445	17 621	6.720	39.701	4.491			6
1917 29 octob...	3.453	475	18 965	6.723	41.803	4.592			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1918 31 juillet...	360	2	963	149	358	114			7
1918 31 août...	369	1	954	102	368	139			7
1918 30 septemb...	383	1	1 066	170	459	194			7
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20			3 1/2
1918 23 novemb...	379	56	925	136	545	34			5
1918 30 novemb...	379	57	935	129	543	34			5 1/2
1918 7 décemb...	378	57	907	148	537	34			5 1/2

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompt.
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s'valeurs mobilières			
ÉTATS-UNIS									
Banques de Réserve Fédérale									
1914 4 décemb...	1.155	160	26	1.256		46			»
1918 25 octob...	3 962	260	12 549	8.418		9.724			»
1918 1 novembre...	4.166	265	12.578	7.213		10.616			»
1918 8 novembre...	4.110	271	12.791	7.730		10.859			»
Banques associées et Trusts Companies									
1914 5 décemb...	959	353	354	10.254		10.845			4 3/4
1918 26 octob...	195	112	180	19.874		23 613			6
1918 2 novembre...	195	106	180	19.284		23 747			6
1918 9 novembre...	196	105	180	19.538		23.664			6

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

	Pair	Change de Paris sur (papier court)					
		16 juillet 1914	20 nov. 1918	27 nov. 1918	4 déc. 1918	11 déc. 1918	18 déc. 1918
Londres.....	25.224	25.174	25.975	25.975	25.975	25.975	25.975
New-York.....	518.25	516	545	545	545	545	545
Espagne.....	100	96.55	108.25	108.75	108.75	108.75	109
Hollande.....	208.30	207.56	229	230.50	232	234.50	233
Italie.....	100	99.62	85	85	85	85	85.25
Pétrograd.....	266.67	263	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	154	»	156	»	160.50
Suisse.....	100	100.03	109.75	112.50	111.75	112.25	112.75
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»
Argentine.....	220	»	245	»	»	245	»
Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères							
	Unités	16 juillet 1914	20 nov. 1918	27 nov. 1918	4 déc. 1918	11 déc. 1918	18 déc. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	102.98	102.98	102.98	102.98	102.98
New-York.....	» dol.	99.56	105.16	105.16	105.16	105.16	105.16
Espagne.....	» pes.	96.55	108.25	108.75	108.75	108.75	109
Hollande.....	» flor.	99.64	109.93	110.65	111.37	112.57	111.85
Italie.....	» lire.	99.62	85	85	85	85	85.25
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	110.88	»	112.32	»	115.56
Suisse.....	» fr.	100.03	109.75	112.50	111.75	112.25	112.75
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	»
Argentine.....	» pes.	»	111.36	»	»	111.36	»
Changes de Londres sur : (chèque)							
	Pair	16 juillet 1914	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
Paris.....	25.224	25.184	25.97	25.986	25.98	25.98	25.97
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Espagne.....	25.22	25.90	24 03	24.025	23.98	23.68	23.90
Hollande.....	12.109	12.125	11.40 1/2	11.265	11.315	11.2 1/2	11.175
Italie.....	25.22	25.268	30 31 1/2	30.31 1/2	30.31 1/2	30.31 1/2	30.31 1/2
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	32 1/2	32 1/2	33 1/2	34	34
Scandinavie...	18.15	18.24	16.93	16.775	16.60	16.535	16.03
Suisse.....	25.22	25.18	23.70	23.445	23.50	23.405	23.10
Belgique.....	25.22	»	»	»	26	25.95	27.15
Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères							
	Unités	16 juillet 1914	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	97.13	97.09	97.09	97.09	97.13
New-York.....	» dol.	99.90	102.11	102.13	102.16	102.13	102.13
Espagne.....	» pes.	96.64	104.96	104.985	105.18	106.51	105.53
Hollande.....	» flor.	99.87	106.16	107.39	107	107.95	108.35
Italie.....	» lire.	99.82	83.21 1/2	83.21 1/2	83.21 1/2	83.21 1/2	83.21 1/2
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	85.69	60.91	60.53	62.37	63.81	63.81
Scandinavie...	» cou.	99.56	107.26	108.42	109.39	109.82	113.29
Suisse.....	» fr.	100.17	106.42	107.56	107.33	107.765	109.19
Belgique.....	» fr.	»	»	»	97.01	97.20	92.80

Encore une semaine sans grand changement. Les devises alliées n'ont pas bougé ; les neutres ont peu varié et se présentent, en clôture, sensiblement dans la même situation et avec la même tendance qu'il y a huit jours. De part et d'autre on s'observe et on observe surtout les événements ; la spéculation n'ose pas se risquer en présence des incertitudes qui pèsent sur l'avenir économique et financier immédiat. On attend qu'une éclaircie se produise et, en attendant, on vit au jour le jour, couvrant les besoins qui ne peuvent plus attendre.

Le franc suisse termine la semaine avec une prime de 12 3/4 %. A un moment donné, les 12 et 13 décembre, elle avait légèrement fléchi à 11 3/4, contre 12 1/4 le 11 ; mais, dès lundi dernier, elle remontait au niveau qu'elle a conservé jusqu'à la clôture. Toute l'attention des spéculateurs en Suisse semble concentrée sur la devise allemande. On peut suivre, dans les variations du mark à Genève, les péripéties de la lutte engagée entre le gouvernement Ebert, Scheidemann et consorts et les autres groupes socialistes hostiles à sa politique, notamment le groupe Spartacus-Liebknecht. Ainsi que le remarque la *Gazette de Francfort*, chacune des victoires du gouvernement sur ses adversaires se traduit, dans les pays neutres, par une hausse du mark ; chaque recul, au contraire, reflète les succès remportés par l'opposition. Le 10 décembre, le mark a atteint son niveau le plus bas à 53,60 ; le 16 il était remonté à 59,40.

Mais revenons à Paris et à notre change. Dans les Scandinaves, l'éclipse complète de la couronne danoise. La couronne suédoise, plus régulièrement cotée que la semaine dernière, s'inscrit, le 18, à 1.60 1/2, contre 1.58 la semaine précédente.

Les changes sur Londres et sur New-York sont toujours aux mêmes niveaux ; les ventes libres de livres sterling se font aisément à 25,97 1/2 ; les ventes libres de dollars, à 5,45. Le marché se suffit par ses propres moyens ; cependant, à de certains moments, la Banque a dû fournir un appoint pour équilibrer complètement les demandes. Les banques des Etats-Unis se préoccupent depuis quelque temps de ce que deviendront les relations de change avec l'Europe et notamment avec les marchés alliés lorsque la trésorerie américaine suspendra ses avances. La question mérite, en effet, de retenir l'attention.

Dans une récente étude, M. Lamont indiquait qu'avant la guerre la dette des Etats-Unis à l'étranger était d'environ 4 milliards de dollars. Au cours de la guerre, les trois quarts de cette dette ont pu être rapatriés, de sorte qu'il n'en reste guère plus de un milliard de dollars au dehors, soit en intérêts dont il faut assurer la couverture en change, 50 millions de dollars. Par contre, les prêts des capitalistes américains pendant la guerre, tant aux gouvernements étrangers qu'à des sociétés étrangères, ont été approximativement de 2,500 millions de dollars, tandis que la trésorerie se constituait directement une créance de 8 milliards et demi de dollars. La créance totale de l'Amérique, du fait seul des crédits ouverts et déduction faite du solde de sa dette étrangère antérieure à la guerre, ne serait donc pas inférieure à 10 milliards de dollars, et le montant des intérêts dont l'étranger devra faire la couverture s'élèverait à plus de 400 millions de dollars par an.

Si l'on ajoute à ce chiffre les paiements que nécessiteront les achats de denrées alimentaires et de matières premières que l'Europe devra faire aux Etats-Unis pour son approvisionnement et pour la réparation des ruines causées par la guerre, — tandis que ses facultés d'exportation seront encore pour longtemps relativement réduites, — il n'est pas exagéré d'évaluer à 1 milliard et demi de dollars les sommes que les Etats-Unis devront recevoir de l'étranger. « Il n'y a aucun autre moyen de faire face à cette dette, conclut M. Lamont, que d'investir, au fur et à mesure, des capitaux améri-

cains en obligations étrangères publiques ou privées ». C'est l'évidence même ; pendant une période dont la durée sera plus ou moins longue, selon la rapidité avec laquelle se reconstituera la vie économique de l'Europe épuisée par plus de quatre années de guerre, il faudra que l'Amérique continue de faire crédit à ses débiteurs et sur une large échelle.

L'investissement des capitaux américains dans les titres d'emprunts de guerre émis par les Alliés nous semble, comme à M. Lamont, la forme la plus pratique pour la réalisation de ces nouveaux crédits. Il y aurait, par conséquent, un intérêt de premier ordre, pour la sécurité et la stabilité du change, à ce que ces emprunts, ainsi que le propose notre excellent confrère *Le Pour et le Contre*, soient rendus exportables plus facilement, en obtenant leur négociabilité sur tous les marchés alliés d'abord, sur le plus grand nombre de marchés étrangers ensuite.

Gours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
Paris	5.184	5.167	5.453	5.453	5.453	5.453	5.453
Londres	4.883	4.873	4.763	4.763	4.763	4.763	4.763
Berlin (1)	95.28	95.08	41 3/4	41 7/8	42	42	42
Amsterdam	40.195

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
Paris	100 fr.	100.27	95.03	94.09	95.05	94.99	95.05
Londres	100 liv.	100.19	97.93	97.90	97.90	97.90	97.91
Berlin	100 mk.	99.67
Amsterdam	100 fl.	...	103.87	104.18	104.49	104.49	105.42

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
Valours à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd	95 80
Rio-de-Janeiro	15 7/8	13 5/8	13 3/4	13 19/32	13 23/32
Calparaiso	9 3/4	11 13/16	11 3/4	11 5/8	10 15/32
Cable transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong	1.10 5/16	3.3	3.3 3/4	3.4 1/2	3.3 3/4
Shanghai	2.5 3/4	5.0 1/2	5.1 1/2	5.2 1/2	5.1
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	51 3/8	51 1/9	51 7/16	51 11/16
Montevideo	51 3/32	59	59 1/4	59 11/16	59 3/4
Singapour	2.3 15/16	2 13/16	2 4 7/32	2 4 13/64	2 4 13/64
Yokohama	2 0 3/8	2 3 7/32	2 3	2 2 29/32	2 2 3/8

Variations du mark a

	6 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918	17 déc. 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)
Amsterdam (pair : 59 3/8)
Cours	33 425	30 80	32 75	30 25	30 275	28 60	28 65
Parité	56 40	51 97	55 26	51 04	51 08	44 88	48 34
Perte %	43 60	48 03	44 74	48 96	48 92	56 12	51 66
Genève (pair : 129 47)
Cours	69	65 65	68 60	60	62	53 60	58 50
Parité	55 89	53 99	55 57	48 60	50 22	43 42	47 39
Perte	44 11	46 01	44 43	51 40	49 78	56 58	52 61

Le change sur Vienne à Genève est coté 30 55 c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 70 91 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	17 juin 1918	17 juillet 1918	17 août 1918	17 sept. 1918	17 oct. 1918	16 nov. 1918	17 déc. 1918
Cours de l'or	77 9	77 9	79 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	48 7/8	48 13/16	48 13/16	49 1/2	49 1/2	48 3/4	48 7/16
Escompte hors banque	3 15/32	3 17/32	3 1/2	3 1/2	3 17/32	3 17/32	3 1/2

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Paris a acclamé, jeudi, Victor-Emmanuel III. Au lendemain des solennelles visites du roi d'Angleterre, du roi des Belges et du président des Etats-Unis, la venue du roi d'Italie prendra toute sa signification aux yeux du peuple français. Elle atteste la force des liens qui unissent les deux nations ; elle confirme une fois de plus, et de façon éclatante, le sentiment de la solidarité latine qui a poussé l'Italie à notre côté dans la grande lutte pour le salut du monde. Le roi est accompagné du prince héritier, prince de Piémont.

Depuis vendredi dernier, le président Wilson est notre hôte. Après les trois jours de réception officielle, il a exprimé le désir que son séjour parmi nous soit désormais dépourvu de tout caractère officiel. Dans une pensée d'hommage et de reconnaissance pour le grand Président qui, pour la justice et le droit, a placé l'Amérique aux côtés des peuples libres de l'Europe, contre l'oppression germanique, le Conseil municipal de Paris a décidé, à l'unanimité, d'accorder à M. Wilson le titre de « citoyen de Paris. »

Guillaume II est toujours en Hollande, et il ne veut pas s'en aller. Invité officieusement par le gouvernement hollandais à avoir à quitter la Hollande, afin de mettre un terme à la situation délicate créée par sa présence, il a nettement refusé d'accéder à cette demande. D'autre part, on mande à la *Gazette de Francfort* que dans un télégramme adressé à la municipalité de Marbourg, Ebert dément comme contournée la nouvelle d'après laquelle le gouvernement aurait consenti à l'extradition de Guillaume II par le gouvernement hollandais.

Le 16 décembre s'est réuni à Berlin le Conseil central des Comités d'ouvriers et soldats de toute l'Allemagne. Les nouvelles les plus contradictoires parviennent comme relation des séances de ce congrès. Un coup de force des spartakistes se serait produit. Il paraîtrait que Barin, membre ultra-radical du cabinet, se séparant de ses collègues, les attaqua furieusement pour leur politique militaire. Il leur reprocha de ne pas briser l'arrogance des officiers et de tolérer l'établissement de formations fortes aux frontières.

Subitement, un coup de théâtre se produisit. Une députation de cinquante soldats des régiments de Berlin fait irruption dans la salle, se place aux côtés du président. Ils protestent contre l'évacuation projetée des matelots venus à Berlin et profèrent des plaintes contre les officiers. L'assemblée proteste contre le terrorisme des militaires. Vingt délégués prennent la parole à la fois. Les soldats haranguent les ministres. Ledebour les excite, leur demandant de ne pas quitter la salle avant que leurs demandes soient acceptées. Haase propose l'ajournement. Les soldats menacent l'assemblée. De grandes démonstrations populaires sont attendues.

Mais malgré tout cela, l'Allemagne ne pense qu'à la paix. Par l'intermédiaire de la Suisse, le gouvernement d'Ebert a demandé aux Etats-Unis des renseignements officiels sur la date et le lieu de la conférence de la paix. Il insiste

sur une prompt réponse, dans la crainte du manque de vivres qui s'accroît en Allemagne.

M. Sidonio Paes, président de la République portugaise, a été assassiné le 14 décembre alors qu'il partait pour Oporto. C'est l'amiral Canto y Castro qui a été élu président. Il n'appartient à aucun parti.

Hier a eu lieu la réception solennelle du maréchal Joffre à l'Académie française ; y assistaient MM. Wilson et Poincaré. Le vainqueur de la Marne et les deux présidents ont été chaleureusement ovationnés.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

EXECUTION DE L'ARMISTICE

Le 13 décembre les plénipotentiaires allemands se sont rencontrés à Trèves avec les délégués alliés pour discuter au sujet de la prolongation de l'armistice. Un accord et plusieurs protocoles ont été signés (que l'on trouvera plus loin), qui prorogent jusqu'au 17 janvier prochain les clauses à remplir par les Allemands, notamment celles concernant la remise du matériel de guerre. Dans ce nouveau pacte les Alliés se sont réservés le droit d'occuper la zone neutre sur la rive droite du Rhin, au nord de la tête de pont de Cologne et jusqu'à la frontière hollandaise.

Pendant ce temps, les troupes alliées progressaient en pays rhénans. Le 13 décembre, les Anglais ont traversé le Rhin et ont commencé l'occupation de la tête de pont de Cologne. Le même jour, un régiment d'infanterie française occupait la ville de Wiesbaden. Deux jours avant, les éléments avancés de la 10^e armée, ayant à leur tête le général Leconte, pénétraient dans Mayence. La population s'est montrée satisfaite de l'arrivée des Français, que les autorités allemandes, impuissantes à maintenir l'ordre, avaient d'ailleurs réclamée d'urgence. La prise de possession de Mayence par l'armée française, soit de la rive gauche du Rhin, restera une grande date historique ; elle constitue un acte plein de grandeur où s'est déployée dans tout son éclat la force française au service du Droit.

Le 10 décembre, la délégation navale britannique est arrivée en rade de Brunsbüttel et pénétrait le lendemain dans le port militaire de Kiel.

Une escadre américaine, sous les ordres d'un amiral américain, est arrivée le 13 à Pola. Tous les navires de guerre yougo-slaves ont hissé le pavillon américain. Les Américains ont pris le commandement du port.

La flotte russe de la mer Noire, livrée en mai dernier par les bolcheviks aux Allemands, vient d'être remise par ces derniers aux Alliés. Il est évident que l'Entente ne gardera ces vaisseaux qu'à titre de dépôt, et qu'elle les restituera à la Russie dès qu'un gouvernement suffisamment fort pourra les prendre à sa charge. Ils ne seront pas, d'ici-là, utilisés par nous.

Le 13 décembre, ont commencé les transports réguliers des prisonniers de l'Entente détenus en Allemagne. Quatre trains se rendront chaque jour en France, transportant chacun de 700 à 800 prisonniers. On compte que 75.000 Français et Anglais seront ainsi rapatriés.

Et malgré l'armistice, des actes de guerre ont encore lieu, dirigés cette fois contre les bolcheviks. Un communiqué du gouvernement estonien annonce que l'escadre anglaise du golfe de Finlande a bombardé le front des troupes des Soviets, près de Wessenberg. L'avance russe sur ce front est ainsi arrêtée et l'armée estonienne progresse avec succès.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de l'Allemagne Avant, pendant, après la Guerre

(Suite) (1)

X. — La Marine marchande allemande

Les deux tiers du commerce extérieur de l'Allemagne s'effectuaient avant la guerre, par la voie maritime : il est donc naturel que l'effectif de la marine marchande et le tonnage de sa navigation maritime aient suivi le développement de ce commerce.

D'après le répertoire du *Bureau Véritas*, donnant les navires de plus de 100 tonneaux de jauge, le tonnage net des bateaux à vapeur existant en 1890, 1904 et 1914 était le suivant pour les douze principaux Etats maritimes :

Pays	Marine à vapeur (Milliers de tonneaux nets)					
	Augmentation entre					
	1890	1904	1914	1890-1904 1.000 tx. %	1904-1914 1.000 tx. %	
Angleterre...	5.107	8.678	12.267	7.160	140	3.589 41
Allemagne	656	1.704	3.072	2.416	368	1.368 80
Etats-Unis	376	1.337	1.535	1.159	308	398 35
Norvège...	176	575	1.265	1.089	619	690 139
France....	485	593	1.076	591	122	483 81
Japon....	76	457	1.078	1.002	1.318	621 130
Hollande..	149	584	942	793	532	558 145
Italie.....	186	451	886	700	376	435 96
Autriche...	96	338	572	476	496	234 69
Suède.....	127	317	699	572	450	382 121
Russie....	117	368	581	464	396	213 58
Espagne...	274	450	537	263	99	87 19

A vingt-quatre années de distance, la flotte commerciale allemande à vapeur a donc augmenté son tonnage de 2.416.000 tonneaux nets, ou 368 %, alors que les gains de notre propre flotte n'ont pas dépassé 591.000 tonneaux, ou 122 %.

Au cours des dix dernières années d'avant-guerre, 1904-1914, l'augmentation a été moins forte et a porté sur 1.368.000 tonneaux nets, ou 80 %. Pendant la même période nos progrès ont été proportionnellement plus élevés que ceux de la marine allemande : ils représentent 483.000 tonneaux nets, ou 81 %.

Il est certain que la flotte commerciale allemande était encore loin, bien loin, de la flotte commerciale britannique, qui a gagné, pendant la période 1890-1904, 7.160.000 tonneaux nets, ou 140 % ; mais les économistes allemands calculaient que du train où allaient les constructions navales dans les chantiers de l'Empire, en moins de trente-cinq années la marine marchande à vapeur anglaise serait distancée par les bateaux battant pavillon allemand.

A la veille de la guerre, les Compagnies de Hambourg et de Brême disposaient, à elles seules, d'un effectif de 1.283 navires à vapeur jaugeant 2.451.000 tonneaux dont ces Compagnies profitaient pour faire une concurrence désastreuse à la marine marchande française... et à la marine britannique elle-même.

**

Grâce à l'essor de sa flotte marchande, l'Alle-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 1381, 1382, 1385, 1389, 1392, 1394 et 1396, des 23, 30 août, 20 septembre, 18 octobre, 8, 22 novembre et 6 décembre 1918.

magne a pu aller concurrencer jusque dans les ports anglais et surtout français les Compagnies de navigation nationales. Par contre, chez elle, le mouvement des ports allemands, à dix années d'intervalle, montre que l'augmentation du tonnage ressort à 80 % pour le pavillon allemand et seulement à 66 % pour les couleurs étrangères.

Mouvements des ports allemands

Total des entrées et des sorties

Pavillon	1903		1913		Augmentation
	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	
Allemand	139.354	23.651	179.785	42.508	40.431 18.857
Etranger	41.554	16.224	53.556	27.186	12.002 10.962
Total...	180.908	39.875	233.341	69.694	52.433 29.819

Dans le mouvement sont compris vapeurs et voiliers, mais ces derniers sont de plus en plus délaissés. En 1913, la part des vapeurs est de 153.694 pour un tonnage net de 62.728.000 tonneaux, ou 90 %. La même année, le pourcentage du pavillon allemand dans le trafic total s'établit à 77 % du nombre des navires et à 61 % du tonnage, soit près des 2/3. Par conséquent, la moitié environ du commerce extérieur de l'Allemagne s'effectue sous son propre pavillon, alors qu'au cours de la période 1903-1913 la part du pavillon français dans le mouvement de nos ports n'a jamais dépassé 25 % en moyenne.

Le mouvement de la navigation maritime est concentré par les trois grands ports de l'ancienne Ligue Hanséatique, Hambourg, Brême et Lubeck. Mais Lubeck a cédé le port le plus important. A dix années de distance, le trafic de ces trois ports s'établissait ainsi :

Mouvements des grands ports allemands

Total des entrées et des sorties

	1903		1913		Augmentation
	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	Navires 1.000 tx.	
Hambourg	23.718	17.274	37.169	28.933	13.451 11.659
Brême....	7.792	5.106	11.455	8.983	3.663 3.777
Lubeck...	5.088	1.074	9.088	2.007	4.000 923

De 1903 à 1913, le mouvement en tonnage de Hambourg a augmenté de 69 %, celui de Brême de 75 % et celui de Lubeck de 86 %. Proportionnellement, Hambourg est le dernier, mais son trafic total, 11.659.000 tonnes, dépasse, à lui seul, celui des deux autres ports, avec 4.800.000 tonnes seulement. D'autre part, le mouvement de Hambourg représente en tonnage 68 % du pavillon allemand et 41 % de la navigation maritime totale de l'Empire, et comme navires seulement 21 % et 16 %. On s'explique aisément ces deux derniers chiffres par les énormes transatlantiques et cargos que possèdent la *Hambourg Amerika Linie* et la *Nord-Deutscher Lloyd*, pour ne citer que ces deux puissantes Compagnies.

**

La guerre a trouvé l'Allemagne en plein développement de sa flotte marchande et avec des vapeurs éparpillés dans les ports du monde entier. En mars 1915, la revue anglaise *Fairplay* évaluait à 588 le chiffre des vapeurs allemands retenus dans les ports neutres d'alors, ce qui constituait un total de 2.408.000 tonnes. En comptant la valeur marchande de ces vapeurs à 500 francs par tonne de jauge environ, elle estimait que ces 588 vapeurs bloqués représentaient, pour nos ennemis, une perte de plus de 1.200 millions de francs.

D'après des renseignements plus précis publiés au lendemain de l'entrée en guerre des Etats-Unis, voici le chiffre approximatif des vapeurs alle-

mands détenus dans les ports américains ainsi que leur tonnage :

Pays	Nombre	Tonnage
Etats-Unis.....	108	653.961
Chili.....	88	318.333
Brésil.....	49	142.123
Argentine.....	15	75.712
Pérou.....	10	42.863
Uruguay.....	8	42.658
Cuba.....	6	19.464
Colombie.....	4	14.575
Venezuela.....	1	247
Mexique.....	13	47.722
Total.....	302	1.377.708

En outre, 229 navires allemands, atteignant un tonnage d'environ 702.292 tonneaux, étaient détenus dans les ports des Etats neutres européens ainsi que dans les ports des colonies appartenant auxdites contrées. Il en résulte qu'en avril 1917, le nombre des navires allemands se trouvant dans les ports étrangers atteignait 531, pour un tonnage de 2.060.000 tonneaux, chiffres inférieurs de 57 navires et 348.000 tonneaux à la statistique publiée par la *Fairplay*.

A cette perte de 2.060.000 tonneaux, il faut ajouter les navires allemands coulés par suite de faits de guerre. Bloquée, la flotte allemande n'a pu naviguer que dans la mer Baltique ; sa tentative de ravitaillement, en 1916, par sous-marins transatlantiques, a été vouée à l'échec. Aussi, les pertes de cette nature sont-elles beaucoup moins élevées que celles des autres belligérants ; elles se chiffraient, au 1^{er} janvier 1918, par 78 navires d'un tonnage de 200.000 tonnes environ.

La marine marchande allemande a donc subi, depuis le début des hostilités, une perte qui n'est pas inférieure à 2.260.000 tonnes, ce qui ramène son effectif immédiatement utilisable au lendemain de la paix à 800.000 tonnes environ.

Mais il faut tenir compte des constructions nouvelles qui ont certainement été aussi actives que l'ont permis les nécessités premières de la flotte de guerre. A ce sujet, on ne possède aucune précision ; néanmoins les inquiétudes manifestées à diverses reprises dans les milieux maritimes allemands laissent supposer que la situation de cette branche de l'activité de nos ennemis ne fut pas des plus florissantes pendant la guerre.

Bien des efforts ont été tentés au cours de la campagne pour préparer le relèvement de la marine marchande allemande dès la signature de la paix : on fonda à Hambourg une Société au capital de 1.250.000 francs en vue de construire des navires en ciment armé ; on constitua en juillet 1918 une Commission impériale d'études, sous la direction de M. Kautz, président de l'Office impérial du Canal de Kiel ; on envisagea également le resserrement des unions conclues entre les grandes Compagnies de navigation transatlantique, et l'on alla jusqu'à préparer la fusion de diverses Sociétés ; un projet de subventions importantes avait aussi été élaboré en 1917, etc...

Aucun de ces essais n'avait encore produit d'effet lors de la conclusion de l'armistice. Et maintenant, la question est posée de savoir ce que les puissances de l'Entente voudront faire de la flotte commerciale allemande.

Pendant les pourparlers de paix, nos diplomates ne devront pas oublier que cette flotte fut un des principaux instruments du pangermanisme depuis un quart de siècle ; ils auront aussi à se souvenir des pertes que nous causa une guerre sous-marine absolument contraire au droit des gens !

EDMOND THÉRY.

La Défense de l'Agriculture française

Nous avons reçu de M. Martinet, Sénateur du Cher, l'intéressante lettre suivante qui confirme en tous points, nos observations précédentes :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez, dans l'*Economiste* du 13 de ce mois, très heureusement jeté un cri d'alarme pour le relèvement de notre production agricole. « Nous arrivons, dites-vous, à la paix victorieuse avec un énorme déficit alimentaire que l'importation parvient difficilement à combler, d'où la baisse de nos changes extérieurs et la hausse formidable du prix des denrées que les consommateurs ont à subir. » Tel est le fait brutal.

En réalité, avant la guerre, nous étions descendus au dernier rang avec 13 hectolitres à l'hectare ; nous sommes aujourd'hui tombés à 5 ou 6 hectolitres. Comment se fait-il que les pays voisins, certainement moins favorisés que la France sous le rapport du sol, du climat, de la ténacité au travail de leurs populations, obtiennent, de la même nature de production agricole, des rendements souvent doubles de ceux que nous pouvons produire ? Suffira-t-il pour cela de pousser le cultivateur français à changer immédiatement ses procédés culturaux.

L'enseignement agricole est certainement insuffisant. Nous sommes bien loin des hautes écoles d'agriculture de l'Allemagne, de ses instituts agricoles et de ses écoles pratiques, aussi bien que des écoles techniques autrichiennes ; mais l'École seule ne suffit pas pour que l'enseignement soit efficace ; il faut que le cultivateur puisse faire les avances que nécessite une culture plus intensive, se procurer des engrais, acheter des instruments perfectionnés, etc. Qui les lui donnera ? Ici entre en ligne l'influence des méthodes gouvernementales.

L'impôt foncier est établi dans quelques-uns des Etats de l'Europe, d'après les évaluations suivantes, ramenées à l'hectare :

	Terres	Prés	Vignes	Bois
	francs	francs	francs	francs
Allemagne.....	24,37	24,87	»	6,36
Autriche.....	18,68	17,26	28,24	4,49
France.....	46	65	76	18

Ce sont là des moyennes ; examine-t-on certains produits spéciaux ? Nos départements sucriers, où la culture de la betterave est prédominante, sont imposés sur une valeur locative à l'hectare : le Nord, 202 fr. 50, le Pas-de-Calais, 135 fr., tandis qu'on paye sur 39 fr. en Saxe et 37 fr. 50 dans la Province Rhénane. Remarquons que le rendement de la betterave à sucre est en Allemagne de 20 à 21 % au lieu de 15 à 16 en France. Cette différence s'explique par les larges remises d'impôts allouées aux cultivateurs suivant les quantités d'engrais employés.

S'agit-il de cultures courantes : Seine-et-Oise paye sur 124 fr. 50 de valeur locative, le Calvados sur 102 fr., l'Oise sur 94 fr. 50, Eure-et-Loir sur 84 fr., etc. Le Schleswig-Holstein paye sur 28 fr. 62, la Saxe sur 39 fr., la province de Posen, sur 21 fr.

La vigne paye sur une valeur locative de 394 fr. 50 dans la Marne, de 192 fr. dans les Alpes-Maritimes, de 249 fr. dans la Côte-d'Or. Elle paye, dans le Tyrol sur 53 fr. 97, dans la province de Trieste sur 61 fr. 78, dans la Basse-Autriche sur 66 fr. 93.

Que conclure ? C'est que, aujourd'hui, en France, la situation agricole est devenue telle que le cultivateur n'ose plus confier son argent à la terre ; il le place comme il peut ; bien souvent, hélas ! dans des entreprises douteuses. Bientôt il suit son argent et abandonne cette terre qui ne peut plus le nourrir. C'est la dépopulation de nos campagnes, la cherté de la vie par l'insuffisance de la production agri-

cole, les achats ruineux de céréales à l'étranger. Telles sont, Monsieur le Rédacteur en chef, les réflexions que me suggèrent vos si légitimes préoccupations ; je vous prie d'en excuser la forme et de recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

MARTINET,
Sénateur du Cher.

Le Président Wilson

Le 13 décembre est débarqué à Brest le Président Wilson, qui va résider à Paris un temps assez long. C'est la première fois qu'un président des Etats-Unis quitte Washington pour l'Europe. Toute la France a acclamé ce grand chef d'Etat qui vient pour travailler à nos côtés à l'établissement du statut pacifique qui régira le monde au sortir de ce conflit barbare et inhumain.

Les ovations enthousiastes qui l'ont accueilli à son débarquement et chaque fois qu'il s'est trouvé en contact avec le peuple français, lui ont prouvé en quelle estime la France tout entière tenait le Président de la République qui n'a pas craint d'envoyer ses enfants combattre aux côtés des Alliés dans un but d'idéal et de justice. Après Lafayette et Rochambeau sauvant l'Amérique naissante, la visite du Président Wilson, couronnant l'effort américain, est le symbole du lien indestructible qui unit les deux grandes démocraties. Les Etats-Unis de 1917 ont payé leur dette : l'union n'en sera que plus étroite et à tout jamais nos moindres villages garderont le souvenir des combattants américains.

Le grand mérite du Président Wilson est d'avoir su faire cette guerre, parce qu'il en avait suivi et étudié pas à pas la marche, parce qu'il l'avait comprise. Comme il en porte toute la responsabilité, il porte aussi tout le mérite de l'effort américain si grand, si rapide qu'il ne trouve mieux son expression que dans quelques chiffres ; ces statistiques étonnantes, elles sont l'image même de la volonté tendue du chef d'Etat qui, par son geste décisif a fait pencher rapidement la balance de la guerre en notre faveur. Que l'on songe qu'en mars 1917, la nation américaine ne possédait que 130.000 hommes et qu'en moins d'un an et demi elle jetait en France deux millions de soldats et d'officiers instruits et équipés, prêts à monter en ligne ! L'effort financier est à la hauteur de la tâche militaire : quatre emprunts produisant ensemble plus de 90 milliards de francs ; plus de quarante milliards avancés aux Alliés, dont 12 milliards environ à la France. Et que dire de l'effort naval : 159 chantiers de constructions maritimes en 1918, au lieu de 61 l'année précédente, avec 819 cales au lieu de 148 ; du 6 avril 1917 au jour de l'armistice, 11 novembre 1918, plus de 3 millions de tonnes, représentées par près de 3.000 navires, ont été construits, sans compter les résultats de la mise sur chantiers de navires en bois et en ciment armé. En plus de tout cela, les Etats-Unis ont été les pourvoyeurs alimentaires des Alliés : du 30 juin 1917 au 30 juin 1918, l'Amérique a pu leur fournir, grâce aux restrictions qu'elle s'imposait chez elle, 65 0/0 des céréales nécessaires à leur existence. A raison de 300 grammes de pain par tête et par jour, on calcule que ce ravitaillement a permis de nourrir 62 millions d'êtres humains. La France, pour sa part, a reçu près de 1.200.000 tonnes de céréales, 56 0/0 de ses importations.

On ne pourra nier, en l'occurrence, l'éloquence du chiffre et de la statistique. Ils montrent trop bien que c'est l'effort américain, redoublant d'intensité après l'offensive allemande du 21 mars, qui a donné aux Alliés les moyens matériels de tenir et la certitude de gagner la victoire. Que dire aussi du

resserrement complet du blocus autour des petits Etats neutres limitrophes de l'Allemagne !

L'effort américain ne nous a pas seulement donné un appui matériel des plus appréciables et une aide morale sérieuse, il a été pour nos ennemis le symbole de leur écrasement à brève échéance. Il a semé le doute dans leurs rangs alors qu'ils auraient dû se serrer étroitement devant les offensives successives des Alliés. Dès la mi-août, devant les baïonnettes du général Pershing, Ludendorff avait compris que la partie était irrémédiablement perdue ; mais si nos ennemis ont tant tardé à demander l'armistice, c'est qu'à l'intérieur, les Herling et les Max de Bade n'avaient pas encore entrevu la puissance étonnante de l'effort américain. C'est lui qui a condamné l'Allemagne à désespérer et c'est à lui que nous devons la rapide décision des armes.

Tels sont les bienfaits dont nous sommes redevables au Président Wilson, car, à bon droit, il personnifie toute la grandeur de cet effort.

Mais le Président Wilson ne représente pas seulement la force matérielle qui a permis de gagner la guerre, il représente encore l'idéal qui sanctifiera la paix. L'armistice vient d'être prolongé d'un mois ; en attendant la signature des préliminaires de paix, nous avons devant nous une tâche nouvelle à accomplir, celle de créer un ordre politique nous apportant les plus solides garanties de repos et de libre développement, et nous mettant à tout jamais à l'abri des agressions d'un peuple ambicieux et cruel. En face de ce statut à obtenir, le Président Wilson représente ce qu'on peut appeler la cause de l'idéalisme politique. Il a une formule nouvelle, en laquelle il espère trouver la solution définitive de tous les conflits à venir : la Société des Nations.

C'est avec l'espoir de fonder une Ligue des Nations qu'il est venu en Europe. Son idéal est le nôtre dans le fond : lui et nous, ne pensons qu'à réparer le passé et à pacifier l'avenir, mais dans la forme, son désir est plus ambitieux, plus humanitaire aussi, si la réalisation pratique en est possible. Un fait est certain, c'est que plus l'Allemagne se montrera incorrigible et ne pensera qu'à exalter les hauts exploits de ses soldats vaincus, — comme en témoigne le récent discours d'Ebert aux troupes allemandes rentrant à Berlin, — plus il sera indispensable qu'une organisation internationale se crée pour éviter de nouveaux conflits. Si la Ligue générale des Nations est une utopie, la Ligue des Nations libres, dont feront partie tous les Alliés, devient une nécessité. Après le carnage auquel nous venons d'assister, c'est une ambition nécessaire et salutaire.

En tous cas, il faut bien reconnaître que tout en représentant un noble idéal, le Président Wilson sait manier les réalités. Il l'a prouvé et sa présence en Europe nous confirmera dans cette idée : qu'avant tout il est homme d'action. Dans le toast qu'il a échangé avec le Président de la République après son déjeuner à l'Elysée, nous retrouvons cette fermeté qui est la caractéristique de l'effort américain. Au moment même où il allait prononcer la phrase qui fait entrevoir la liberté et le bonheur à tous les peuples belligérants sans exception, il a eu soin de déclarer qu'il fallait « que la paix du monde fût garantie ». Formuler et organiser ces garanties, c'est, en effet, la première tâche à accomplir. Et lorsque M. Poincaré a décrit ce que M. Wilson verra dans les régions dévastées et a ajouté : « votre noble conscience prononcera sur ces forfaits », le Président américain a fermement et hautement répondu qu'il faudra des sanctions, et que ces sanctions ne consisteront pas seulement en flétrissures : « L'humanité entière restera aver-

tie qu'aucun peuple ne pourra user de pareils outrages sans encourir la certitude d'un juste châtiement. »

Enfin, quand M. Poincaré a montré que la Ligue des Nations doit sortir de la victoire commune et que son premier emploi consistera à préparer la paix : « L'association qui s'est formée pour la guerre entre les Etats-Unis et les Alliés, et qui contient le germe de cette institution permanente dont vous avez si éloquemment parlé, va trouver, dès maintenant, un emploi précis et bienfaisant dans l'étude concertée des solutions équitables... », le Président Wilson a répondu : « Dès le début, la pensée du peuple des Etats-Unis a tendu vers quelque chose de plus qu'à terminer la guerre par la victoire ». Et il a développé ensuite l'idée qu'il résume parfois dans cette brève formule : « We must win the pace » (il nous faut gagner la paix).

C'est cela même, mais l'effort que la France aura à faire sera rude ; pendant cinquante et un mois nos plus belles régions ont été décimées et ravagées : une réparation intégrale s'impose qui nous rend cependant la tâche plus ardue. Heureusement que nous avons su trouver chez nos nouveaux associés cette intimité qui contribuera puissamment à maintenir, entre Français et Américains, cette union qui a fait la force dans les combats et qui doit maintenant imposer le droit. D'ailleurs, les toasts que les deux Présidents ont prononcés virent pendant la l'union comme les âmes des deux peuples. N'est-ce pas M. Wilson qui a dit : « Les liens qui unissent la France et les Etats-Unis sont particulièrement étroits ». Celui qui a dit cela, et qui est sorti de sa tour d'ivoire pour venir constater sur place l'affreuse réalité de la guerre, est un grand ami. Saluons haut le chef d'Etat américain et célébrons dans l'intimité des deux grandes Républiques le gage le plus sûr de la paix juste, durable, réparatrice.

Georges BOURGAREL.

Prolongation de l'Armistice

Le traité d'armistice entre les puissances de l'Entente et l'Allemagne a été prolongé à Trèves, le 13 décembre au matin, dans le wagon-salon du maréchal Foch. La prolongation est d'un mois. L'accord est ainsi conçu :

Les soussignés, munis des pleins pouvoirs en vertu desquels ils ont signé le traité d'armistice du 11 novembre 1918, ont conclu l'accord additionnel suivant :

« 1^o La durée du traité d'armistice conclu le 11 novembre 1918 est prolongée d'un mois, jusqu'au 17 janvier 1919, à cinq heures du matin. Cette prolongation d'un mois sera étendue jusqu'à la conclusion des préliminaires de paix, sous réserve de l'assentiment des gouvernements alliés ;

« 2^o L'exécution des conditions de l'accord du 11 novembre, tant qu'elles n'auront pas encore été complètement réalisées, sera poursuivie et terminée dans le délai de la prolongation de l'armistice, d'après les prescriptions fixées par la commission d'armistice internationale, d'après les instructions du haut commandement des Alliés ;

« 3^o La condition suivante sera ajoutée à l'accord du 11 novembre 1918 : « Le haut commandement des Alliés se réserve le droit, à partir de maintenant, s'il le juge bon, pour s'assurer de nouvelles garanties, d'occuper la zone neutre sur la rive droite du Rhin, au nord de la tête de pont de Cologne et jusqu'à la frontière hollandaise. Cette occupation sera annoncée par le haut commandement des Alliés avec six jours de préavis. »

Cet accord porte les signatures : maréchal Foch,

amiral Wyoming, Erzberger, A. Oberndorf, général von Winterfeld, Vanselow.

Le protocole financier qui a été signé à Trèves à l'occasion du renouvellement de l'armistice contient les clauses suivantes :

1^o Engagement de la part de l'Allemagne de ne pas disposer sans accord préalable avec les Alliés de son encaisse métallique, de ses effets ou avoirs sur ou à l'étranger, ainsi que des valeurs mobilières étrangères appartenant tant au gouvernement et aux caisses publiques qu'aux particuliers et sociétés ;

2^o Engagement de la part de l'Allemagne de prendre, d'accord avec les gouvernements alliés, les mesures nécessaires pour régler le plus rapidement possible les conditions dans lesquelles les intéressés pourront obtenir la restitution des titres perdus ou volés dans les régions envahies et la rentrée en possession de leurs biens séquestrés ;

3^o Obligation, sous certaines conditions, de régler à leurs échéances les créances dues aux Alsaciens-Lorrains et de n'apporter aucune entrave à la libre disposition par les Alsaciens-Lorrains des propriétés, valeurs, titres ou dépôts leur appartenant et situés en Allemagne.

On mande, d'autre part, de Trèves (source allemande) :

Les conditions mises à la prolongation de l'armistice stipulent que 2.500.000 tonnes de tonnage allemand se trouvant dans les ports allemands doivent être placées sous le contrôle des Alliés, en vue de pouvoir fournir des vivres à l'Allemagne. Les vaisseaux resteront propriété allemande.

Les délégués britanniques ont exigé la reddition du cuirassé *Baden*, en remplacement du *Mackensen*, qui n'est pas en état. M. Erzberger a protesté, mais les Britanniques n'ont pas retiré leur demande.

Une demande de M. Erzberger, relative aux prisonniers dans l'Est africain, sera examinée. Le maréchal Foch y répondra dans quelques jours.

L'emploi du nouveau tonnage à fournir aux Alliés sera contrôlé par la commission des achats de Paris, de concert avec la commission de répartition du tonnage et des transports siégeant à Londres.

M. Erzberger a approuvé les nouveaux arrangements concernant les transports et l'emploi du tonnage allemand.

La remise des voies ferrées et du matériel roulant se fera sur la base des propositions allemandes et de telle manière que les 5.000 locomotives, les 150.000 wagons et les 5.000 fourgons automobiles attendus aient été livrés le 18 janvier 1919.

Les Recettes des Chemins de fer Français

Pour les mois de juillet, août et septembre derniers, les recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux non affectés directement par la guerre s'établissent ainsi comparativement aux mêmes mois de 1914, 1915, 1916 et 1917 :

Compagnies	Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises de chemins de fer				
	Mois de Juillet				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Etat A. R.	5.932	5.936	8.541	9.858	45.715
Ouest Etat.	22.773	21.337	34.283	37.605	
P.-L.-M.	51.960	49.740	68.000	63.000	72.000
Orléans.	18.101	28.062	31.580	37.041	37.162
Midi.	14.158	19.377	17.126	18.160	20.656
Totaux.	112.924	117.462	159.530	165.670	175.538

	Mois d'août				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Etat A. R.....	6.615	6.654	6.731	6.916	} 43.175
Ouest-Etat.....	24.034	15.320	25.506	26.990	
P.-L.-M.....	53.544	29.481	55.500	63.500	
Orléans.....	28.524	18.439	32.268	37.918	
Midi.....	15.705	7.698	13.753	14.541	
Totaux.....	128.422	77.502	133.758	149.865	180.770

	Mois de Septembre				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Etat A. R.....	6.911	5.152	6.776	7.112	} 40.837
Ouest-Etat.....	23.078	16.726	24.363	25.794	
P.-L.-M.....	53.648	26.549	56.000	63.500	
Orléans.....	29.057	32.906	32.349	37.423	
Midi.....	15.556	9.408	13.508	15.258	
Totaux.....	128.250	90.741	132.996	149.087	172.795

D'une année à l'autre, une amélioration sensible est à enregistrer; elle se traduit par une plus-value de 9.863.000 francs, soit 6 %, pour juillet, de 30.905.000 francs, soit 20,6 %, pour août, et de 23.708.000 francs, soit 16 %, pour septembre. Comparativement aux périodes normales, juillet 1914 pour juillet 1918 et les deux mois correspondants de 1913 pour août et septembre derniers, l'augmentation s'établit respectivement à 62.609.000 francs, soit 55,4 %, 52.348.000 francs, soit 40,7 %, et 44 millions 545.000 francs, soit 34,7 %.

Les recettes brutes de ces cinq grandes Compagnies se décomposent ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'Etat, du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

	Juillet				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Recettes brutes	112.924	93.510	105.836	115.075	133.114
Commerciales..	"	18.942	53.694	50.595	42.419
Militaires.....					
Totaux.....	112.924	117.452	159.530	165.670	175.538

	Août				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	128.422	35.834	108.618	115.334	145.720
Militaires.....	"	41.668	25.140	34.531	35.050
Totaux.....	128.422	77.502	133.758	149.865	180.770

	Septembre				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	128.250	61.616	105.560	115.015	138.236
Militaires.....	"	29.125	27.436	34.072	34.559
Totaux.....	128.250	90.741	132.996	149.087	172.795

Pour les trois mois considérés, les recettes commerciales sont en augmentation sur les mêmes mois de 1917; par contre, les chiffres des recettes d'ordre militaire, sauf une diminution en juillet, sont sans variations appréciables. C'est dans le relèvement de 25 % des tarifs qu'on doit trouver la cause de la plus-value des recettes commerciales.

Les recettes des Compagnies du Nord et de l'Est se présentent ainsi :

	Nord				
	Recettes brutes : Mois de Juillet				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales....	27.421	10.194	10.162	10.757	7.276
Militaires.....	"	4.250	10.987	20.499	30.464
Totaux.....	27.421	14.444	21.149	31.256	37.740

	Mois d'août				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales....	29.110	4.832	10.977	12.000	7.900
Militaires.....	"	10.850	6.794	12.162	9.885
Totaux.....	29.110	15.682	17.771	24.162	17.785
	Mois de Septembre				
Commerciales....	29.408	2.657	9.475	12.000	8.195
Militaires.....	"	5.950	7.528	9.184	10.253
Totaux.....	29.408	8.607	17.003	21.184	18.448

Dans le chiffre de 30.464.000 francs. recettes militaires de juillet 1918, est comprise une somme de 15 millions de francs de dernier douzième sur les transports de l'armée britannique jusqu'au 31 décembre 1917.

Dans la diminution d'ensemble des recettes commerciales de ce réseau, comme de celui de l'Est, on retrouve le contre-coup des offensives qui, de la mer du Nord à Saint-Mihiel a secoué tout le front, au cours de ces mois.

	Est				
	Recettes brutes : Mois de Juillet				
	1914	1915	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	24.492	9.851	10.836	11.809	8.273
Militaires.....	"	4.250	22.423	32.476	22.602
Totaux....	24.492	14.101	33.259	44.285	30.875

	Mois d'août				
	1913	1914	1916	1917	1918
	(Milliers de francs)				
Commerciales..	27.523	4.101	10.935	11.081	9.226
Militaires.....	"	9.200	7.933	10.841	7.760
Totaux....	27.523	13.301	18.868	21.922	16.986
	Mois de Septembre				
Commerciales..	27.080	2.172	10.447	11.950	8.535
Militaires.....	"	6.460	10.244	7.313	9.692
Totaux....	27.080	8.632	20.651	19.263	18.227

L'armistice a été signé le 11 novembre, il a amené la fin des opérations militaires proprement dites, et la perspective d'une amélioration rapide de la crise des transports, à conséquence de la reddition par l'Allemagne de 5.000 locomotives et de 150.000 wagons de chemins de fer qui devaient être remis aux Alliés avant le 17 décembre.

On a vu que l'exécution de cette clause n'avait pas été remplie par nos ennemis et que dans le protocole de prolongation d'armistice signé à Trèves le 13 décembre, un délai supplémentaire d'un mois leur était accordé pour la remise intégrale du matériel de transport.

Le soulagement prévu n'a donc pu se produire; de plus, le problème des transports s'est trouvé compliqué du fait que nos troupes sont chargées d'approvisionner les populations des régions libérées, de l'Alsace et de la Lorraine. Le même matériel, qui convenait aux réseaux réduits du Nord et de l'Est a dû, par conséquent, fournir double besogne. On conçoit aisément la difficulté de la tâche incombant à M. Clavelle, lequel a été obligé de retirer 20.000 wagons du service intérieur, pour les affecter aux lignes récupérées.

Mais des remèdes sont prévus à brève échéance; leur action sera évidemment lente, elle n'en sera que plus sûre. Déjà notre ministre des Transports a déposé un projet de loi lui donnant des pouvoirs très étendus pour la reconstitution du matériel et la réfection des voies. Ce projet lui permettra de faire l'acquisition des locomotives et des wagons nécessaires au remplacement du matériel usé. Il lui donnera également les crédits indispensables pour stimuler le zèle du personnel par le paiement d'indemnités exceptionnelles.

Le ministre a également demandé aux armées de lui fournir 75.000 hommes désireux, à la démobilisation, d'entrer dans le cadre des chemins de fer. Il a, en outre, fait appel aux fabricants de matériel roulant et aux entrepreneurs susceptibles de procéder à la réfection des voies, et créé un bureau commun d'études auquel chaque compagnie devra apporter les plans des locomotives et des wagons qu'elle désire, le bureau les fondant en un type unique susceptible d'être construit en série.

Sur le Nord et l'Est, des chantiers vont être ouverts sans délai et la réfection des ponts menée aussi rapidement que possible.

Les gouvernements anglais et français étudient enfin dans quelle mesure il leur serait possible de soulager nos voies ferrées en organisant le ravitaillement de l'armée britannique par les ports belges rapidement aménagés à cet effet.

Telles sont les grandes lignes du programme que le ministre des Transports vient de soumettre aux Commissions des deux Chambres et qui a recueilli leur approbation. Toutes y ont ajouté un vœu : c'est de voir les pouvoirs de M. Clavelle étendus sans délai à certaines parties des réseaux du Nord, de l'Est, de l'Alsace et de la Lorraine, où l'autorité militaire possède actuellement la haute main.

R. M.

Société des Moteurs Gnôme et Rhône

Pendant l'exercice 1917, la Société des Moteurs Gnôme et Rhône a encore fortement augmenté sa production. Néanmoins, les bénéfices accusés ont été plus faibles que ceux du dernier exercice, en raison de la hausse croissante des cours des matières premières et des taux des salaires, alors que, d'autre part, ses prix de vente à l'Etat ont toujours été en diminuant.

A cette compression de l'écart entre le prix de revient et le prix de vente se sont encore ajoutées, pour la Société, les charges résultant de la mise en construction des nouveaux types de moteurs qui ont varié très rapidement depuis la guerre.

Rappelons qu'à la fin de 1917 la Société des Moteurs Gnôme et Rhône a participé à la constitution d'une Société spéciale créée dans le but d'exploiter la Forge et la Fonderie de Gennevilliers. Cette Société a commencé à fonctionner au 1^{er} janvier 1918.

Nous ne pouvons passer sous silence les tristes effets qu'a produits la révolution russe sur l'usine de Moscou. Depuis la guerre, sur les instances pressantes des gouvernements russe et français, ses bâtiments, son outillage et sa production avaient été considérablement développés. Le dévouement et le courage dont ont fait preuve le délégué en Russie et les directeurs de l'usine n'ont pu avoir raison de l'anarchie générale.

La direction du personnel ouvrier est devenue impossible et la production tellement déplorable qu'à la fin de l'exercice la Société a dû prendre la décision de fermeture définitive. Les comités ouvriers se sont alors emparés des ateliers et depuis février 1918, l'usine est aux mains des ouvriers qui l'exploitent pour leur propre compte en se faisant verser par le gouvernement bolcheviste les sommes qui étaient dues à la Société, laquelle, à l'heure actuelle, est entièrement dessaisie de tout ce qu'elle possédait en Russie. Un de ses directeurs est néanmoins resté sur place afin de suivre les événements, mais il n'a même pas le droit de se rendre à l'usine, ni de donner un avis.

Dans ces conditions, la Société des Moteurs Gnôme et Rhône, tout en ayant pris les mesures conservatoires en son pouvoir, en déposant ses inventaires entre les mains des autorités françaises en Russie, est obligée de considérer, tout au moins

jusqu'à nouvel ordre, cette usine comme entièrement perdue pour elle, et, dans le présent bilan qui nous occupe elle est passée par profits et pertes.

Par contre, le produit de ses licences étrangères, en Italie et en Angleterre, a plus que doublé pendant cet exercice par rapport à l'année précédente. Mais il se présente une question délicate au sujet des impôts de guerre pour déterminer quel est le pays qui doit les percevoir sur les licences : cette question internationale n'est pas encore résolue.

La Société a également cédé au gouvernement américain la licence de construction pendant la guerre pour un de ses types de moteur à un prix tout spécial en considération des intérêts de la Défense nationale.

Dans le Bilan ainsi présenté, les moins-values et amortissements spéciaux, ainsi que les amortissements ordinaires, ont été passés aux mêmes taux que précédemment.

A l'Actif, les Immobilisations se montent à 8 millions 939.319 fr. 77, au lieu de 5.237.299 fr. 28, en augmentation de 3.702.020 fr. 49. Les Marchandises figurent pour 13.000.622 fr. 77, au lieu de 4 millions 268.066 fr. 64, soit une augmentation de 8 millions 732.556 fr. 13. C'est le résultat tant de l'accroissement de sa production et de la hausse des matières que du fait exceptionnel que la Société avait, à l'inventaire, un très gros stock de pièces d'un de ses nouveaux types, déjà usinées en grande série, mais dont les livraisons en moteurs finis avaient à peine commencé.

Les disponibilités se chiffrent par 45.686.606 fr. 56, au lieu de 39.649.329 fr. 07, soit 6.037.277 fr. 49 de plus. Les actions Forges et Fonderies de l'Aviation figurent dans ce chapitre pour le premier quart versé. Le poste Débiteurs atteint 20.445.136 fr. 61, en augmentation de 1.656.077 fr. 36. Le compte d'ordre spécial est de 11.680.000 francs; il représente la participation de la Société, sur la demande du gouvernement français, à l'opération de crédit et de change avec l'Amérique.

Le total de l'Actif se monte à 99.751.685 fr. 71.

Au Passif, le capital étant remboursé, figure depuis 1912 au chapitre « Réserves » et atteint la somme de 25.547.500 francs. Le compte Crédeurs s'élève à 54.506.279 fr. 93; il s'élevait l'année dernière à 34.929.959 fr. 09; il s'est accru de 19 millions 576.320 fr. 84. Le compte d'ordre spécial est de 11.680.000 francs. C'est la contre-partie du compte de l'Actif pour l'opération du change en Amérique.

Enfin le résultat de l'exercice, au compte Profits et Pertes atteint 7.686.514 fr. 49, auquel vient s'ajouter le report de 1916, soit 331.391 fr. 29, formant un total de 8.017.905 fr. 78, dont la répartition peut se comparer avec l'exercice précédent.

	Exercices	
	1916	1917
	(En francs)	
Dividende (300 fr. par action) ..	4.425.000	4.425.000
Réserve.....	7.500.000	"
Réserve d'amortissement.....	500.000	3.000.000
Report à nouveau.....	2.331.391 29	592.905 78
	14.756.391 29	8.017.905 78

Nous mentionnerons que le report de l'exercice précédent était de 2.331.391 fr. 29, sur lequel il a été prélevé 2 millions pour l'opération Forges et Fonderie. Quant au dividende, il a été fixé, comme le précédent, à 300 francs par action. Une somme de 3 millions de francs a été attribuée à la Réserve d'amortissement, ce qui l'élève à 8.300.000 francs et le solde de 592.905 fr. 78 a été reporté à nouveau.

Avant de terminer cet exposé, il nous a paru in-

intéressant de rappeler l'origine de la Société afin de mieux suivre son évolution :

La Société des Moteurs Gnôme fut fondée en 1905 sous les auspices de la Société des Fonderies de Cuivre de Lyon-Mâcon-Paris, au capital de 600.000 francs, qui fut portée successivement à 800.000 francs en 1906 et à 1.200.000 francs en 1907. A cette dernière date, il était divisé en 12.000 actions de 100 francs nominal.

Sa sphère d'action fut d'abord très restreinte, la maison-mère lui ayant simplement concédé le droit d'utiliser une usine à Gennevilliers — banlieue de Paris — destinée à la fabrication des moteurs à pétrole pour automobiles, avec son matériel, ses approvisionnements et une maison de vente à Paris.

A cette époque, l'industrie automobile se trouvant en pleine croissance, la Société fit des bénéfices très rémunérateurs. En 1907 survint la crise de l'automobilisme. Le chiffre des ventes diminua brusquement et les bénéfices obtenus jusqu'alors se transformèrent en pertes, soit 68.511 francs en 1908 et 30.289 francs en 1909. Mais la Société sut trouver de nouveaux débouchés du côté de l'industrie et de l'agriculture, en produisant des moteurs à gaz pauvre et des moteurs de petite force.

Ce n'était encore là qu'un essai. Et ce qui lui valut depuis son étonnante prospérité, ce fut, au début de 1909, l'invention du fameux moteur pour aéroplanes qui porta son nom : le moteur « Gnôme ».

L'exploitation de l'entreprise devint dès ce moment-là des plus prospères ; aussi, tout en réservant aux actionnaires une part intéressante sur les bénéfices réalisés, le conseil d'administration crut-il devoir adopter une politique financière toute de prévoyance.

En 1910, il rachetait pour 100.000 francs les 1.000 parts de fondateurs créées lors de la constitution de la Société, auxquelles était réservé un droit de 15 % sur les bénéfices ; puis, sur les profits de l'exercice 1911, il remboursait le solde des 250.000 francs d'obligations 5 % émises antérieurement et, de plus, tout son capital de 1.200.000 francs.

Voici de 1905 à 1917 inclus, les dividendes touchés par les actionnaires de la Société des Moteurs Gnôme : 10 francs pour l'exercice 1905 ; 15 francs pour 1906 ; 26 francs pour 1910 et pour 1911 et, en outre, le remboursement de leurs titres, soit, au total, 126 francs ; 150 francs pour 1912 ; 200 francs pour 1913 et 1914 ; 250 francs pour 1915, et 300 francs pour 1916 et 1917.

Nous rappellerons aussi que le 17 juin 1914 fut réalisée la fusion de la Société des Moteurs Rhône à la Société des Moteurs Gnôme. Les résultats de cette fusion ont immédiatement prouvé, de part et d'autre, l'utilité et les avantages de cette opération, ainsi que la justesse de son économie.

Enfin nous dirons qu'en 1915, la Société s'est rendue acquéreur des immeubles de son usine Kellermann et, en 1916, elle a acquis un terrain contigu qui quadruple la surface de l'usine, ce qui lui a permis d'y apporter toutes les transformations nécessaires au développement de son industrie.

A ses usines de Gennevilliers, elle a acquis, également en 1916, de nouveaux terrains qui en ont porté la superficie à 8 hectares ; construit la fonderie de fonte, de fer, d'aluminium et de bronze qui a commencé à produire, et procédé à l'édification d'une forge importante.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	17 décemb. 1918	19 décemb. 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.434.274.440	3.426.343.775
Or à l'Étranger	2.037.108.485	2.037.108.484
Total	5.471.382.925	5.463.452.259
Argent	319.372.664	318.501.391
Total	5.790.755.589	5.781.953.652
Avoir en compte à la Trésorerie des États-Unis		
Disponibles à l'étranger	1.036.000.000	1.036.000.000
Effets échus hier à recevoir ce jour	1.319.323.623	1.285.748.027
Portefeuille Paris : Effets Paris	22.180.441	6.735.899
Effets Étranger	481.079.278	493.013.265
Effets du Trésor	27.836.794	19.411.081
Portefeuilles des succursales	260.986	202.362
Effets prorogés : Paris	424.610.784	479.279.437
Succursales	155.430.387	153.321.824
Avances sur lingots à Paris	580.154.400	578.665.499
Avances sur lingots dans les succursales	12.874.000	12.874.000
Avances sur titres à Paris	282.774.762	255.329.315
Avances sur titres dans les succursales	933.397.705	948.215.794
Avances à l'État	200.000.000	200.000.000
Avances à l'État (Loi de 1914)	16.300.000.000	16.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'État aux Gouvernements étrangers	3.516.000.000	3.526.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.981.750
Rentes disponibles	99.747.918	99.47.908
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hotel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.427.411	42.427.411
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	96.979.358	27.932.472
Emploi de la réserve spéciale	8.40.137	3.407.137
Divers	1.383.855.452	1.378.020.293
Total	33.041.556.357	33.140.860.252
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves : Loi du 17 mai 1834	40.000.000	10.000.000
Ex-banques département	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	29.028.387.230	29.271.224.475
Arrerages de valeurs déposées	61.178.688	60.199.471
Billets à ordre et récépissés	3.140.405	3.055.184
Compte courant du Trésor	297.853.100	31.378.275
Comptes courants de Paris	1.248.285.119	1.287.019.365
Comptes courants dans les succursales	1.139.507.623	1.104.657.791
Dividendes à payer	5.194.490	5.138.260
Escompte et intérêts divers	114.589.319	123.153.393
Recompte du dernier semestre	9.017.455	9.017.455
Divers	978.659.649	950.669.848
Total	33.041.556.357	33.140.860.252

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	23 déc. 1915	21 déc. 1916	20 déc. 1917	19 déc. 1918
Circulation	6.683.2	13.201.1	16.500.6	22.353.8	29.271.2
Encaisse or	4.141.3	5.670.5	5.076.6	5.348.8	5.473.4
argent	625.3	352.2	299.0	247.4	318.5
Portefeuille	2.444.2	2.224.2	1.936.4	1.962.2	2.010.4
Avances aux partic. :	743.8	1.181.0	1.331.8	1.208.9	1.217.2
à l'État	200.0	5.290.0	7.500.0	12.700.0	16.600.0
compt. cour. Trésor	382.6	362.8	21.3	155.1	41.4
partic.	947.6	2.032.2	2.180.2	2.894.2	2.451.6
Eaux d'escompte	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

L'émission des Bons de la Défense Nationale. — Le produit net de l'émission des Bons de la Défense Nationale, déduction faite des remboursements et renouvellements, s'est élevé, pour la deuxième quinzaine de novembre, à 1.334 millions, ce qui porte à 2.198 millions le produit net de l'ensemble du mois.

Ce chiffre est de beaucoup le plus élevé qui ait été obtenu depuis le début de l'émission, si l'on exempté le mois d'octobre dernier. Il est évident que les très larges consolidations de bons auxquelles l'emprunt a donné lieu ont eu pour résultat

immédiat le emploi en bons d'une part importante des disponibilités du marché. Ces résultats exceptionnels témoignent donc à la fois du succès de l'emprunt et de l'attachement toujours très vif du public pour les valeurs à court terme du Trésor.

Nouvelles propositions pour le budget de 1919.

La Commission du budget, qui avait terminé presque complètement l'examen du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1919 à la signature de l'armistice, considère que ce projet, déposé sur le bureau de la Chambre le 24 septembre 1918 et préparé en tenant compte de la continuation probable de la guerre en 1919, doit subir, du fait de la paix prochaine, de profondes modifications en ce qui concerne tant les évaluations de recettes que les prévisions de dépenses. Son président a écrit, au lendemain de l'armistice, au ministre des Finances, pour le prier de lui soumettre de nouvelles propositions.

En réponse à cette adresse, M. Klotz a fait savoir à la Commission du Budget qu'il était disposé à déposer prochainement un exposé rectificatif du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1919, qui tiendrait compte de la situation nouvelle créée par l'armistice.

Les douzièmes provisoires. — Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à accorder des douzièmes provisoires pour le premier trimestre 1919 pour les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils. Le total des crédits s'élève à 10 milliards et demi. Ce total représente 1 milliard 700 millions de moins que les crédits qui avaient été accordés pour le quatrième trimestre 1918.

Le privilège de la Banque de France. — Le Sénat a commencé, le 17 décembre, la discussion du projet relatif au renouvellement du privilège de la Banque de France.

Dans la discussion générale, M. Ribot rend d'abord hommage à l'œuvre et à l'action de la Banque pendant la guerre.

L'administration sage et prudente de la Banque dit-il, la réserve de l'État vis-à-vis de cet établissement, l'absence de confusion de crédit entre la Banque et l'État ont assuré la solidité de notre billet de banque.

Il a rappelé qu'aux premiers mois de la guerre la Banque fournit à l'État à titre d'avances 3 milliards de francs. Les circonstances ne constituaient pas alors une atmosphère favorable à un large appel à l'épargne publique par voie d'un emprunt perpétuel.

L'ancien président du conseil a examiné alors notre situation financière. Notre dette publique, dit-il, est actuellement de 170 milliards, au lieu de 32 milliards à la veille de la guerre.

Le 19 décembre, après un discours très applaudi de M. Klotz, le Sénat a adopté à l'unanimité l'ensemble du projet.

Le nouveau régime minier. — Vendredi matin, 19 décembre, dans une première séance, la Chambre des députés a adopté le projet de loi « modifiant la loi du 21 avril 1810 sur les mines en ce qui concerne la durée des concessions et la participation de l'État aux bénéfices ». De cette nouvelle loi minière il convient de détacher les dispositions suivantes particulièrement importantes :

Le concessionnaire devra, dans le délai d'un an, se substituer une Société anonyme (cette mesure est décidée afin de faciliter le contrôle de l'État par l'institution d'une méthode uniforme d'établissement du bilan). L'acte de concession sera accompagné d'un cahier des charges-type.

La concession est donnée pour une durée de 75 ans au minimum et 99 ans au maximum quand il s'agit de gites de charbon, de 50 et 99 ans respectivement pour les autres gisements. Il est

entendu que la concession aura une durée fixe et, qu'à son expiration, il n'y aura pas prolongement, mais retour à l'État qui pourra accorder une nouvelle concession. La clause de renouvellement par tacite reconduction avec préavis administratif de 25 ans n'a pas été maintenue par le Gouvernement, ni la Commission.

Les conditions particulières de la concession pourront comprendre des clauses de rachat. Mais il ne s'agit là que d'une autorisation éventuelle pour éviter la foreclosure. Le ministre a même promis d'apporter à la Chambre un projet de loi spécial pour le rachat des mines. Mais il n'a pas caché que « le rachat en matière de mines est une quasi-impossibilité » et qu'il lui a été « impossible de trouver une formule raisonnable ».

Pour ce qui est du partage des bénéfices, il sera réservé au capital investi dans l'entreprise et non amorti une part d'intérêt annuel cumulatif dont le taux sera de 2 0/0 au dessus du taux de la rente française de l'année précédente (pour 1919, le taux réservé serait donc de 7,75 0/0). Au delà de cet intérêt réservé, est le super-bénéfice dans le partage duquel entre l'État. Le cahier des charges fixera son mode de calcul et son échelle progressive (la progression indiquée à la Chambre, mais sujette aux révisions du Comité consultatif, va de 10 0/0 de super-bénéfice inférieur à 2 0/0 du capital à 75 0/0 du super-bénéfice supérieur à 100 0/0 du capital). Le cahier des charges déterminera également les conditions du partage de l'actif net après remboursement du capital en cas de liquidation ou à l'expiration de la concession ; cette part devra être sensiblement égale à celle qui fut revenue à l'État si la totalité des bénéfices avait été annuellement distribuée. A noter que ce partage des bénéfices est contractuel. Il pourrait y avoir une nouvelle loi instituant le partage légal.

L'exploitation et les résultats financiers seront contrôlés par un ingénieur des mines, assisté d'une ou plusieurs personnes fonctionnaires ou non, ayant une compétence comptable particulière et jouissant des pouvoirs des Commissaires aux comptes. Le Gouvernement s'est refusé à déléguer un représentant dans le Conseil d'administration, à moins que l'État ne soit coporteur de capital argent.

Dans le cahier des charges figureront enfin des conditions particulières qui devront fixer le taux minimum des salaires ; l'application de la loi du 26 avril 1917 ; l'obligation de faire fonctionner des commissions mixtes patronales et ouvrières ; d'adhérer à des consortiums ou comptoirs de vente ou d'exportation qui pourront être constitués sous le contrôle de l'État ; de construire ou d'alimenter des usines chimiques, métallurgiques ou des hauts fourneaux et, d'une manière générale, les droits et obligations du concessionnaire, tant pendant la durée de la concession qu'à son expiration.

Les finances de la Ville de Paris. — La liquidation de la dette de guerre. — Dans un nouveau mémoire, qu'il vient d'adresser au Conseil municipal, le Préfet de la Seine déclare que l'heure est venue de se préoccuper de la liquidation définitive de la dette flottante formée depuis le début de la guerre et qui a été soutenue jusqu'ici au moyen d'emprunts à court terme. C'est dans ce dernier but que la Ville va émettre 250 millions de bons destinés à assurer le service de trésorerie pendant le premier semestre de 1919.

Examinant les prévisions de recettes et dépenses pour l'an prochain, M. Aulrand estime que les premières atteindront 649 millions et les secondes 819 millions, soit un excédent de dépenses de 170 millions.

Or, au 31 décembre prochain, la dette municipale de guerre dépassera 1 milliard et il faudra y ajouter les 250 millions de bons à la veille d'être émis ; en ajoutant à cela la moins-value des recettes pour

1919, on arrive à 1 milliard et demi en chiffres ronds. Mais le Préfet de la Seine estime que 650 millions environ de bons et d'obligations quinquennales seront consolidés par un simple échange de titres, en sorte qu'il n'y aura à obtenir de l'épargne que 850 millions d'argent nouveau.

Il s'agirait d'un emprunt à très long terme, 60 et 70 ans et à lots. M. Autrand pense que la prime d'émission ne devrait pas dépasser 4 % de la valeur nominale de l'obligation, soit 20 francs pour une obligation de 500 francs. Le montant des lots ne devrait pas dépasser 6 millions par an.

Il est probable que l'emprunt sera voté par le Conseil municipal avant la fin de l'année, afin que le gouvernement puisse à temps présenter au Parlement la loi de sanctionnement. L'emprunt aurait lieu vers avril ou mai.

L'échange des bons de monnaie des régions libérées. — Après approbation du Conseil des ministres, un projet de loi, préparé par les ministres des Finances et de l'Intérieur et ayant pour objet de régler définitivement la question des billets, émis en territoire envahi pendant l'occupation ennemie, par les villes, communes, unions ou syndicats de communes, chambres de commerce et caisses d'épargne, a été déposé le 12 décembre sur le bureau de la Chambre.

Le retrait de ces billets sera effectué par l'Etat pour le compte des collectivités émettrices et sous réserve de tous règlements à intervenir ultérieurement.

Afin d'éviter une inflation de la circulation, qui se traduirait par une hausse des prix, les échanges auront lieu, partie contre du numéraire, partie contre des bons de la Défense nationale à échéance d'un an. Toutefois, les porteurs de sommes n'excédant pas 5.000 francs seront remboursés en espèces pour la totalité.

L'indemnité de « sortie de campagne » et les allocations aux familles. — Le Conseil des ministres a autorisé les ministres de la Guerre, de la Marine, des Colonies et des Finances à déposer un projet de loi allouant une indemnité de « sortie de campagne » aux militaires renvoyés dans leurs foyers, soit par libération de leur classe, soit par mise en congé illimité. Cette indemnité, d'un taux uniforme de 250 fr. pour tous les grades, avec majorations pour le temps passé aux armées, majorations pour les citations et bonifications pour charges de famille, se cumulerait avec le pécule dont la plupart des militaires, présents sous les drapeaux, sont déjà bénéficiaires, et entraînerait un effort financier important, la dépense supplémentaire devant en résulter étant évaluée à « 1 milliard 696 millions ».

En outre, le gouvernement a décidé que les allocations aux familles des mobilisés continueraient d'être perçues pendant six mois à dater de la libération ou de la mise en congé illimité de la classe à laquelle appartient le soutien, les taux de ces allocations étant diminués progressivement au bout du deuxième et du quatrième mois ; une exception serait faite en faveur des familles des hommes tués, disparus ou décédés au cours de la campagne ; elles percevraient les allocations jusqu'au 15 novembre 1919, sous réserve d'avoir fait, en temps utile, leur demande de pension et d'être, à cette date, en possession de leur titre.

Des mesures analogues seraient prises en ce qui concerne les délégations de solde en faveur des familles des militaires à solde mensuelle tués, disparus ou décédés.

Signalons que la Commission du Budget a adopté définitivement le projet de loi sur le pécule et autorisé M. Louis Marin, rapporteur général, à déposer son rapport. Aux termes de la disposition principale du projet les bénéficiaires du pécule, veuves, descendants ou ascendants, recevront 250 francs en

espèces et 750 francs en bons de la Défense nationale à un an.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 13 décembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		95 608 000
Dette de l'Etat.....		41.015 400
Autres garanties.....		7.434 900
Or monnayé et en lingots.....		77 158 000
		<u>95 608 000</u>
Département de Banque		
Capital social.....		14.553.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		27.418.000
Dépôts divers.....		152 999 000
Traites à sept jours et diverses.....		12.000
Solde en excédent.....		3 276.000
		<u>198.258 000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....		73 685.000
Au res garanties.....		95.901 000
Billets en réserve.....		28 100 000
Or et argent monnayé en réserve.....		572 000
		<u>198 258 000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622.36	105	68.249	76.386	9.967	30.40	6 %
23 oct. 1918	3.409.63	397.15	176.141	372.28	462.18	70	5 %
30 — ..	73.49	64.204	163.612	153.08	28.195	17.23	»
6 nov.	74.092	64.700	163.123	152.994	27.842	17.07	»
13 — ..	74.585	64.937	163.713	158.357	28.098	16.65	»
20 — ..	75.176	65.223	162.341	161.668	28.397	16.48	»
27 — ..	75.846	65.911	174.177	163.632	28.315	16.20	»
6 déc.	76.011	67.048	180.729	171.141	27.413	15.15	»
13 — ..	76.586	67.508	180.417	169.586	28.672	15.88	»

Cessation de l'émission des Bons nationaux anglais.

— A Londres on envisage que les ventes de Bons de guerre cesseront à la fin de l'année. Le Gouvernement estime sans doute qu'il trouvera à emprunter à meilleur marché que le taux de 5 3/8 % que lui coûtent les Bons de guerre.

Depuis la Banque d'Angleterre a annoncé officiellement que l'émission des National War Bonds cesserait le 18 janvier prochain.

On croit qu'en vue de couvrir les frais de guerre pendant l'exercice actuel, le Gouvernement remplacera ces Bons par d'autres obligations à court terme, d'un type 4 0/0 pour le montant, relativement réduit, de 1 milliard de livres sterling : 600 millions de livres seront couverts par les impôts.

L'effort anglais en Orient. — L'Angleterre prend des mesures préparatoires importantes pour favoriser l'extension du commerce britannique d'après-guerre dans le Levant. Le *Times* donne des détails sur la formation d'une Société dénommée *Levant Cy Ltd*, qui a pour but l'exploitation des Echelles.

Le but de la Compagnie est de rétablir, dans des conditions modernes, l'activité de l'ancienne Compagnie concessionnaire britannique du Levant, qui commença le commerce en Turquie aux XV^e et XVII^e siècles. Elle opérera pour son propre compte par l'intermédiaire de compagnies commerciales subsidiaires dans le Levant, où maintenant le terrain est si favorable pour capter, au profit du commerce

britannique, les affaires autrefois traitées par les maisons ennemies, en dehors des nouveaux débouchés qui seront ouverts en Syrie, en Mésopotamie et autres lieux, comme conséquence de la guerre. Des arrangements sont aussi projetés pour la formation de Compagnies subsidiaires du Levant en Egypte, en Mésopotamie, au Soudan, en Serbie, en Roumanie et en Bulgarie.

ITALIE

La main-d'œuvre italienne en France. — L'Association *Italo-Française d'Expansion Economique* a émis le vœu : « Que les gouvernements français et italien se préoccupent sans délai de compléter les accords internationaux en vue de l'emploi de la main-d'œuvre italienne en France, en lui assurant l'égalité de protection et d'assistance avec la main-d'œuvre nationale ».

M. Colliard, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, a répondu que, dès le mois de juillet 1917, il a été constitué au ministère du Travail une Commission chargée spécialement d'étudier les conditions du travail qui doivent faire l'objet d'accords internationaux soit entre les Alliés, soit d'une manière générale après le traité de paix.

Cette Commission a étudié un avant-projet de convention franco-italienne d'immigration et de travail qui pourra, à bref délai, servir de base à des négociations entre les deux gouvernements et qui répond aux préoccupations de l'Association Italo-Française d'Expansion Economique dans cet ordre d'idées.

BELGIQUE

La situation financière de la Belgique. — Au moment où va s'ouvrir pour la Belgique une ère nouvelle, il est bon de rappeler dans quelle situation financière la guerre l'a frappée. Le rapport de M. Fernand de Wouters, député du Brabant, nous fournit des précisions intéressantes.

En 1913, pour la première fois depuis 1884, le gouvernement belge s'était vu, obligé à voter une série d'impôts pour faire face à 28 millions de charges militaires nouvelles qu'ont amplement justifiées les événements. Fait à remarquer, ces impôts ont été doublés, sinon triplés par l'envahisseur.

A la date du 30 novembre 1913, la dette consolidée s'élevait au capital de 3.736.909.538 francs, à savoir :

Dette	(En francs)
A 2 1/2 0/0.....	219.959.632
A 3 0 0 1 ^{re} série.....	516.705.575
A 3 0 0 2 ^e série.....	2.753.562.782
A 3 0 0 3 ^e série.....	244.887.700
3 0/0 servitudes militaires.....	1.794.049
Soit un total de.....	<u>3.736.909.538</u>

A la Chambre des représentants, la dette flottante belge, qui, au 30 novembre 1913, s'élevait à 531 millions 018.900 francs, avait été très vivement discutée : « Ces attaques, écrivait M. de Wouters dans son rapport, ont fait peser sur la situation financière de la Belgique une défaveur qu'elle ne méritait pas... Aucun autre pays ne peut, en regard d'une dette flottante et consolidée de 4 milliards 268 millions, placer un réseau de voies ferrées, une organisation postale téléphonique et télégraphique dont la valeur totale est certainement supérieure à 3 milliards. »

Les chiffres du commerce spécial de la Belgique révélaient une grande prospérité économique et financière : 8.909.487.771 francs, en augmentation de 821 millions sur l'année 1911 !

Le gouvernement allemand, pendant l'invasion, a non seulement perçu les impôts existants, mais

il a créé un impôt progressif sur les professions ayant fourni des profits supérieurs à 10.000 francs ; il a étendu aux agriculteurs le droit de patente et a même tenté d'instituer le régime de l'impôt sur la fortune mobilière. Il a doublé le droit de constitution des Sociétés, décuplé le droit de timbre des obligations, etc... Il ne parvint cependant pas — alors qu'il n'acquittait pas les dettes de la Belgique — à équilibrer le budget.

La prochaine conférence de la paix va avoir à s'occuper de la question financière belge ; il convient de ne pas oublier qu'elle est liée à celle du Congo dont le budget de 1914 accusait un déficit inquiétant de 21 millions.

Pour tout ce qui concerne la situation financière du Congo belge en 1914, nous renseigne le *Messager de Paris*, il faut relire le rapport déposé en novembre 1913 par M. du Bus de Warnaffe, député de la province du Luxembourg.

La liberté des bouches de l'Escaut. — A la suite de l'autorisation accordée par la Hollande de faire passer des troupes allemandes et du matériel allemand par le Limbourg hollandais, le gouvernement belge a demandé au gouvernement hollandais de lui accorder toutes les facilités nécessaires pour l'expédition du matériel de guerre par l'Escaut vers Anvers.

En effet, si la neutralité de la Hollande n'a pas été atteinte par le passage de troupes et de matériel de guerre amenés par le territoire hollandais du Limbourg, elle ne saurait l'être par l'expédition de matériel de guerre belge par la voie de l'Escaut, fleuve international sur lequel la Belgique possède deux ports principaux, Anvers et Gand, et la France deux ports intérieurs, Valenciennes et Condé.

Comme on le voit, la question de l'Escaut est ouverte. Elle recevra la solution équitable lors de la Conférence de la paix.

ÉTATS-UNIS

Les avances américaines aux Alliés. — Avec le dernier emprunt de 12 millions de dollars consenti par les Etats-Unis à la Belgique, la somme totale des avances accordées par les Etats-Unis aux Alliés s'élève à 8 milliards 185 millions de dollars.

Le contrôle de l'Etat sur les chemins de fer. — M. Mac Adoo a préconisé devant la Commission du Sénat le contrôle du Gouvernement jusqu'au 1^{er} janvier 1924. Alors seulement, croit-il, il sera possible de se prononcer en connaissance de cause pour ou contre la nationalisation.

Suppression des restrictions d'exportation. — A partir du 1^{er} janvier prochain, toutes les restrictions apportées dans les exportations de marchandises et de produits d'origine américaine seront levées et la fixation des prix sera également supprimée à partir de cette date. M. Baker, ministre de la Guerre, a annoncé, d'autre part, qu'il remettrait à la disposition des transports commerciaux un million de tonnes qui avaient été affectées au transport des troupes, dès que ces navires seront rentrés dans les ports des Etats-Unis. Ces dispositions ont déjà amené une baisse appréciable sur les cours du cuivre et de l'acier. Le cuivre a déjà baissé de 7 cents la livre au-dessous du prix maximum.

Ideal républicain de la paix. — Le sénateur Lodge, le leader républicain le plus écouté au Sénat en matière de politique extérieure, va soumettre à la commission des affaires extérieures du Sénat le programme de paix suivant, qui peut être considéré comme celui du parti républicain. Après les élections qui leur ont donné la majorité, ces 21 conditions sont particulièrement intéressantes à connaître ; elles reflètent certainement l'état d'esprit du peuple américain :

1^o Restitution, par les puissances centrales de

toutes les indemnités, en argent ou en nature, déjà perçues ;

2° Réparations, par les puissances centrales, de tous les dommages causés par les centraux à la propriété publique ou privée, y compris les déprédations en mer ;

3° Indemnités pour tous les civils assassinés ou blessés ;

4° Frais de guerre à supporter par les centraux et à rembourser d'abord à la Belgique, à la France et à la Serbie. Les ressources publiques ou privées des centraux seront employées à ce remboursement et les finances des centraux seront contrôlées par les Alliés jusqu'à complet payement ;

5° L'Alsace-Lorraine rendue à la France ;

6° L'Italie irrédente rendue à l'Italie ;

7° Les régions sous le régime turc libérées et mises sous le protectorat des Alliés ;

8° Les Dardanelles mises sous le contrôle des Alliés ;

9° La Serbie, l'Albanie, la Roumanie, la Grèce recevront des territoires conformément aux aspirations des populations, des races et des langues ;

10° La Pologne, la Tchéco-Slavie, la Yougo-Slavie seront indépendantes et comprendront tous les districts habités en majorité par les Polonais, les Tchéco-Slovaques, les Yougo-Slaves ;

11° Le Slesvig-Holstein déterminera son statut. Le Luxembourg sera indépendant ou réuni à la Belgique ou à la France, selon le désir de la population ;

12° L'ordre sera rétabli en Russie et des garanties prises contre tout empiètement teutonique ;

13° Les colonies allemandes ne seront pas rendues à l'Allemagne ;

14° Le canal de Kiel et Hélioland seront placés sous le contrôle des alliés ;

15° Les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest seront abrogés ;

16° Les marines militaires des centraux se rendront aux alliés ;

17° Désarmement des puissances centrales ;

18° Occupation de parties du territoire ennemi jusqu'à complètes restitution et réparation ;

19° Jugement et punition non seulement du Kaiser, mais de tous les responsables de la guerre et de la violation de la convention de la Haye ;

20° Arbitrage international et Ligue des nations. Les puissances centrales ne seront pas admises dans la ligue jusqu'à ce qu'elles aient complètement satisfait toutes les obligations du traité de paix et qu'elles aient solidement établi des institutions libres ;

21° Contrôle des matières premières par les Alliés jusqu'à ce que les centraux soient admis dans la Ligue des nations.

ALLEMAGNE

La dette de l'Allemagne. — Les milieux financiers américains les plus autorisés estiment que la dette de l'empire allemand, à la signature de l'armistice, devait s'élever à 175 milliards de francs. Le service de cette dette, calculé seulement à 5 %, exige 8.750 millions, alors que le revenu annuel de l'Allemagne n'est évalué qu'à 5 milliards. Ainsi, il faudra qu'elle prélève, chaque année, sur son capital pour faire face à sa dette. La guerre qu'a déchaînée l'Allemagne a abouti, non seulement à sa défaite par les armes, mais encore à sa ruine.

Nouveaux impôts allemands. — Dans les milieux gouvernementaux allemands on estime que les nouveaux impôts sur les revenus rapporteront de 30 à 50 milliards de mark. Des mesures sont prises pour que ces impôts puissent être payés avec les bons d'emprunt de guerre. Un décret de l'office du Trésor qui va être promulgué autorise les Etats confédérés et les communes à émettre des emprunts.

Banque impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque impériale d'Allemagne, au 30 novembre 1918 accuse, sur celui du 23 novembre 1918, les variations suivantes :

	23 nov. 1918	30 nov. 1918	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.309	2.308	+ 1
— argent.....	20	20	—
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	3.756	4.005	+ 249
Portefeuille d'es-compte.....	20.947	22.184	+ 1.187
Avances.....	7	8	+ 1
Portefeuille titres....	154	154	—
Circulation.....	17.905	18.610	+ 705
Dépôts.....	10.212	10.688	+ 476

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire(1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
1 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 jan.)
7 août 1918	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 % (3 août)
7 octobre	2.547	114	2.710	15.798	9.376	18.894	6	5
15 —	2.549	114	2.804	16.079	9.490	19.018	9	—
23 —	2.549	112	2.911	16.421	9.059	18.743	7	—
30 —	2.550	53	3.062	16.662	10.734	20.679	7	—
7 nov...	2.550	28	3.187	16.959	9.366	19.444	10	—
15 —	2.550	21	3.364	17.454	10.304	21.143	16	—
23 —	2.309	20	3.756	17.905	10.212	20.947	7	—
30 —	2.308	20	4.005	18.610	10.688	22.184	8	—

En outre, au 30 novembre 1918, il y avait en circulation dans le public 9.983 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 357 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

L'arrêt du trafic sur les chemins de fer de l'Autriche allemande. — D'après la *Gazette de Francfort*, par suite de l'arrêt presque complet des arrivages de charbon pour les chemins de fer de l'Autriche allemande, le trafic de ceux-ci est menacé d'être, d'ici peu, presque totalement interrompu. On prévoyait l'arrêt complet du trafic sur le métropolitain de Vienne pour le 6 ou 7 décembre, et sur les grandes lignes ferrées le seul maintien de quelques trains à long parcours. Et l'on ne peut prévoir d'amélioration à cette situation !

AUTRICHE-HONGRIE

Reconnaissance des dettes de la Hongrie. — A la commission financière du conseil national hongrois, le ministre des Finances a déclaré que la Hongrie réunira toutes ses forces pour tenir ses obligations vis-à-vis de ses sujets et vis-à-vis de l'étranger. Elle paiera sa dette en banque et amortira les emprunts de guerre et toutes ses dettes contractées à l'étranger.

Finances autrichiennes. — L'Assemblée nationale provisoire de l'Autriche allemande a adopté en deuxième et troisième lectures le projet de Conseil d'Etat concernant la perception des impôts directs. D'après le ministre des Finances, le gouvernement compte que la nouvelle loi fera rentrer 800 millions. Une série de lois fiscales sont en préparation. Ces lois doivent convaincre la population que le gouvernement est prêt à assurer le service de la dette.

la population souscrira donc avec confiance au nouvel emprunt.

A propos de l'emprunt de guerre, le secrétaire d'Etat aux finances, M. Steinwender, a déclaré aux journaux que le coupon de janvier du 3^e emprunt, dont l'échéance tombe le 1^{er} janvier, sera certainement payé par l'Autriche allemande. Si jusqu'alors aucune entente n'est intervenue au sujet de la participation des différents Etats à la dette publique, les paiements s'effectueraient sous réserve d'un règlement de compte ultérieur. Le ministre des Finances a exprimé sa ferme confiance que l'Etat tchéco-slovaque assumera sa part des dettes de l'ancienne Autriche-Hongrie, y compris la dette de guerre.

Suivant le *Narodni Politika* de Prague du 8 décembre, la première opération financière de la République tchéco-slovaque a été couronnée de plein succès. L'Etat n'a demandé que 500 millions, mais dans un bref délai plus d'un milliard a été souscrit.

ESPAGNE

La convention financière franco-espagnole. — La Convention hispano-française signée en mars dernier fixait à 6 1/2 % le taux des crédits, dont 4 1/2 % d'intérêts et 2 % de commission. L'amélioration du crédit français fit que l'on ramena ce taux à 5 %, soit une diminution de 1 1/2 %, que supportent la Banque d'Espagne et le Commerce de 1 % et 1/2 % respectivement.

On projette de proroger ces crédits et d'en porter le chiffre à 500 millions de pesetas, au lieu des 350 millions, fixés par la Convention.

La situation financière des chemins de fer espagnols pendant la guerre. — D'après l'*Espagne Economique et Financière*, voici quelle a été, de 1910 à 1917 inclus, la situation des quatre grands réseaux ferrés espagnols (Norte, Madrid-Saragosse-Alicante, Andalous et Madrid-Cacérés à la frontière du Portugal) qui représentent à eux seuls plus des trois quarts du réseau ferré national.

Le tableau ci-dessous fait connaître tout d'abord le chiffre de leurs recettes :

Années	Norte M.S.A. Andalous M.C.P.			
	(Millions de francs)			
1910.....	133.4	116.9	24.4	9.4
1911.....	133.0	120.2	25.0	9.8
1912.....	150.8	132.4	27.8	10.5
1913.....	154.8	135.9	29.0	10.5
1914.....	146.6	139.7	29.5	10.0
1915.....	154.3	135.6	31.5	10.7
1916.....	172.7	152.8	35.8	11.3
1917.....	180.3	167.7	35.7	12.8

Comme on peut le voir, l'augmentation des recettes a été notable sur les quatre grands réseaux.

L'augmentation du trafic est due en grande partie au transfert, au profit des Compagnies ferrées, des transports par mer et par voie fluviale, ainsi qu'à l'augmentation de certains tarifs spéciaux ; l'action due à la bonne gestion des Compagnies y entre aussi pour une bonne part. Voyons maintenant quel a été le chiffre des dépenses pendant cette même période :

Années	Norte M.S.A. Andalous M.C.P.			
	(Millions de francs)			
1910.....	59.1	49.7	13.9	5.7
1911.....	61.8	51.6	14.3	5.8
1912.....	68.7	55.3	13.7	6.3
1913.....	72.2	54.3	15.6	6.6
1914.....	77.1	64.1	15.9	6.6
1915.....	79.9	66.9	16.8	6.7
1916.....	101.9	82.8	21.6	7.8
1917.....	125.5	102.7	23.5	9.2

L'élévation des dépenses (à partir de 1915 a eu

pour cause l'augmentation du coût des matières premières, l'acquisition de matériel en vue de faire face aux nécessités d'un trafic plus intense et l'amélioration des salaires du personnel.

A ces dépenses d'exploitation viennent également s'ajouter les charges financières de capital des Compagnies, qui se répartissent ainsi :

Années	Norte M.S.A. Andalous M.C.P.			
	(Millions de francs)			
1910.....	60.1	46.6	9.4	3.6
1911.....	60.6	47.6	6.4	3.2
1912.....	65.8	48.5	11.6	4.1
1913.....	63.5	48.4	10.7	3.9
1914.....	61.4	48.4	11.0	3.4
1915.....	63.2	47.5	10.8	4.0
1916.....	60.4	50.0	11.0	3.5
1917.....	55.7	49.6	11.1	3.5

L'oscillation du chiffre des charges est due à de nouvelles émissions d'obligations en relation avec l'amortissement des anciennes, ainsi qu'aux fluctuations du change pour les Compagnies ayant une dette extérieure.

Il est bien facile de déduire des chiffres ci-dessus que les bénéfices liquides des Compagnies ont, malgré l'accroissement des recettes, gravement souffert de l'augmentation des charges. En voici la preuve :

Années	Norte M.S.A. Andalous			
	(Millions de francs)			
1910.....	14.1	20.6	1.1	—
1911.....	15.5	20.9	1.2	—
1912.....	16.3	23.5	2.4	—
1913.....	13.3	23.1	2.6	—
1914.....	8.0	17.1	2.5	—
1915.....	11.0	21.2	3.8	—
1916.....	10.2	20.3	3.1	—
1917.....	1.0	15.4	0.9	—

En résumé, les résultats financiers de l'exploitation des Compagnies ont varié comme il suit pendant chaque période envisagée :

Période	Recettes moyennes annuelles.			
	(Millions de francs)			
1910-1913.....	144.2	126.3	26.5	10.0
1914-1917.....	163.5	146.4	33.1	11.2

L'augmentation moyenne annuelle des recettes pendant la période 1914-17 s'établit donc respectivement pour ces quatre compagnies à 19,2 millions de francs, 20,1 millions, 6,6 millions et 1,2 millions. Les dépenses annuelles se comparent ainsi :

Période	Dépenses moyennes annuelles.			
	(Millions de francs)			
1910-1913.....	66.9	55.3	14.4	6.1
1914-1917.....	86.1	79.	20.0	7.6

Ainsi donc, les dépenses de la période 1914-1917 présentent une plus-value de 29,2 millions de francs, 23,7 millions, 5,6 millions et 1,5 millions.

La situation financière des compagnies espagnoles doit retenir l'attention et justifie les plus sérieuses appréhensions si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires propres à assurer une bonne exploitation et par là un meilleur rendement des réseaux de la péninsule.

Revue Commerciale

Vins. — La direction générale des Contributions Indirectes a publié à l'*Officiel* du 18 décembre les résultats partiels des déclarations de récolte pour

les quatre départements gros producteurs du Midi. Ces résultats s'établissent ainsi comparativement à ceux de 1917, en y comprenant les stocks à la propriété :

	Récolte quantité déclarée		Stocks à la propriété		Total général	
	1917	1918	1917	1918	1917	1918
	(En milliers d'hectolitres)					
Aude.....	5.180	3.881	69	331	5.249	4.212
Gard.....	1.481	2.810	19	27	1.500	2.837
Hérault.....	9.801	9.887	84	430	9.885	10.317
Pyrénées-Orient..	2.436	2.705	26	38	2.462	2.743
Total.....	18.898	19.283	198	826	19.096	20.109

Il ressort de ces chiffres que les quantités déclarées se présentent en augmentation de 385.000 hectolitres, mais qu'en tenant compte des stocks, qui sont beaucoup plus abondants que l'an dernier, il y a, pour 1918, un total de ressources dépassant de 826.000 hectolitres celui de l'an dernier. Il est bien entendu, toutefois, qu'il n'est question dans ces résultats que des quantités déclarées : ce n'est donc pas la récolte réelle.

Soies. — D'après le *Bulletin des Soies et des Soieries* de Lyon, les impressions recueillies la semaine dernière sur le marché seraient un peu plus encourageantes. Ce n'est pas que les prix aient été meilleurs, bien que, cependant, ils semblent avoir atteint une base plus solide de résistance, mais les affaires ont été un peu moins nulles dans l'ensemble.

A en juger par les pourparlers et les demandes plus nombreuses, on sent que les approvisionnements chez les employeurs se déblaient et que des besoins ne tarderont peut-être pas à se faire jour. Le marché de l'étoffe est d'ailleurs satisfaisant et notre fabrique de soieries a du travail assuré pour de longs mois ; elle peut donc attendre sans inquiétude la conclusion de la paix, qui lui promet de brillantes destinées, auxquelles notre commerce de la soie est appelé à participer.

En soies de France et d'Italie, on a pu enregistrer : Grèges Cévennes extra 11/13, 128 fr.; grèges Cévennes, extra 12/16, 126-127 fr.; Organsins Cévennes 1^{er} ordre 20/22, 139 fr.; Organsins Italie 1^{er} ordre 22/24, 138 fr.; Organsins Italie 2^e ordre 22/24, 136 fr.

Le marché des cocons secs à Marseille est toujours inactif.

PETITES NOUVELLES

◆ Le Sénat a adopté le projet voté par la Chambre, tendant à autoriser le *barrement et la domiciliation* des Bons de la Défense Nationale.

◆ Le rapport de M. Lagrosillière, sur le *renouvellement du privilège des Banques coloniales*, vient d'être distribué à la Chambre. Après avoir noté le plein accord de l'Etat, des colonies en cause, de leurs représentants parlementaires et commerciaux, il conclut au renouvellement du privilège pour 25 ans, diverses charges nouvelles étant imposées aux banques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, notamment une contribution de 500.000 francs par banque pour le crédit agricole. Il y aura partage du superdividende à partir de 150 francs pour les trois premières banques et de 112 fr. 50 pour la Banque de la Réunion.

◆ Des représentants du *Crédit Foncier de France* sont arrivés à Strasbourg en vue de préparer la réinstallation de notre grand établissement hypothécaire en Alsace-Lorraine.

◆ L'action du *Crédit Foncier* est calme à 792 francs.

Ce cours comprend un coupon d'acompte de 15 francs à détacher le 1^{er} janvier prochain.

Les obligations foncières et communales conservent leur fermeté. Les foncières 1895 et les communales 1892, 1906 et 1912 participeront au tirage du 22 décembre qui comporte 1 lot de 200.000 francs, 3 lots de 100.000 francs et 514 autres lots de 500 à 30.000. Montant des lots, 937.000 francs.

◆ *Les vacances de Noël au Stock-Exchange.* — Le comité du Stock-Exchange a décidé de fermer le vendredi 27 décembre. Le Stock-Exchange étant toujours fermé le jour de Noël ainsi que le lendemain, et chaque samedi, il en résulte que les opérations de Bourse à Londres seront suspendues à partir de l'après-midi du mardi 24 décembre jusqu'au lundi suivant, 30 décembre.

Marché Financier

Paris, le 19 décembre 1918.

A l'occasion de la visite du roi d'Italie, la Bourse n'a ouvert aujourd'hui que quelques instants pour permettre la cotation des seules Rentes françaises ; ce fut une séance de pure forme.

Sur le marché c'est toujours le marasme. On continue à réaliser toutes sortes de titres pour combler les vides creusés par le succès éclatant de l'Emprunt. A part les Rentes françaises, la tendance du marché est plutôt lourde. Les variations de cours sont peu importantes sur les actions de nos grandes Banques et de nos chemins de fer ; par contre, les valeurs métallurgiques, les russes, les mines d'or sont franchement offertes.

Parmi les cours cotés mercredi nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61,95, ex-coupon ; 5 %, 88,15 ; 4 % 1917, 71 ; 4 % 1918 libéré, 71,70 ; 4 % 1918 non libéré, 72,50 ; Banque de France, 5,255 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1,330 ; Crédit Foncier, 792 ; Crédit Lyonnais, 1,300 ; Société Générale, 635 ; Actions Est, 906 ; P.-L.-M., 915 ; Orléans, 1,072 ; Midi, 910 ; Nord, 1,300 ; Métropolitain, 490 ; Nord-Sud, 171 ; Omnibus, 460 ; Voitures à Paris, 440 ; Suez, 5,405 ; Thomson-Houston, 753 ; Boléo, 775 ; Penarroya, 1,280 ; Extérieure, 92,55 ; Russe 5 % 1906, 60 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 70 ; Andalous, 365 ; Saragosse, 395 ; Rio-Tinto, 1,775 ; Briansk, 280 ; Prowodnik, 251 ; Naphte, 294 ; Tréfileries du Havre, 227 ; Montbard-Aulnoye, 455 ; Etablissements Bergougnan, 1,575.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 600 ; Maltzof, 407 ; Platine, 425 ; Cape Copper, 94 ; De Beers ordinaire, 448 ; Mount Elliott, 114 ; Spassky, 51,50 ; Bakou, 1,370 ; Utah, 527 ; Spies, 17 ; Chartered, 30 ; East Rand, 11 ; Rand Mines, 92,50 ; Modderfontein B, 232 ; Malacca ordinaire, 130,50 ; Financière des caoutchoucs, 257.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 50 7/8 ; Emprunt 3 1/2, 88 1/8 ; Emprunt français, 85 1/8 ; South Eastern, 38 1/2 ; Ontario, 25 1/2 ; United Steel com, 104 ./. ; Canadian Pacific, 178 ./. ; Rand Mines, 65 ./. ; De Beers, 13 3/8 ; Rio Tinto, 64 1/2.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 94 1/2 ; Calumet, 435 ; Canadian Pacific, 160 ./. ; General Electric, 150 ./. ; Louisville Nash, 119 ./. ; Southern Pacific, 101 3/4 ; United Steel com, 92 1/2 ; Union Pacific, 129 1/2 ; Argent en barres, 101 1/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 46, rue du Croissant. — Simart, imp.